

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

PAR une série de manifestations de haute valeur patriotique et artistique, la Suisse a célébré cette année le 650^e anniversaire de sa fondation.

La Société d'Histoire du canton de Fribourg, qui vient d'atteindre la centième année de son existence, s'est contentée de rappeler à ses membres le travail accompli depuis un siècle par l'édition de deux volumes de ses "Archives".

Il lui convenait, cependant, d'offrir au public un ouvrage qui, s'il est fribourgeois par son origine, dépasse les frontières cantonales en raison de son intérêt historique et artistique.

Aujourd'hui nous offrons en souscription le "Livre des drapeaux de Fribourg", connu aussi sous le nom de "Fahnenbuch", appellation adoptée au moment où l'allemand était langue officielle à Fribourg.

Cette œuvre comporte 42 planches sur parchemin, exécutées en 1647 et 1648 par Pierre Crolot, de Pontarlier, sur commande du Conseil de Fribourg, pour perpétuer le souvenir des drapeaux qui étaient alors exposés en la collégiale de Saint-Nicolas.

Les deux premières planches constituent le frontispice, aux armes de la République et des bailliages, la suivante est un armorial des membres du Conseil de l'année 1647/1648, et les 39 autres représentent les drapeaux, chapes et tapisseries pris sur les champs de bataille de Bourgogne et d'Italie.

Ainsi défile devant nous la longue épopée des guerres de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e, d'où est sortie la Confédération des XIII Cantons.

L'imprimeur, Orell Füssli Arts graphiques S. A., à Zurich, a voué les plus grands soins à la reproduction fidèle des originaux, au moyen d'un procédé mixte, photo-mécanique et manuel; l'impression sera faite en 12 couleurs, plus or et argent.

Le "Livre des drapeaux" que nous présentons au public est donc la reproduction exacte (dimensions et couleurs) du volume des Archives d'Etat de Fribourg: la planche qui accompagne ce prospectus donne une idée précise de ce que sera l'ensemble de l'ouvrage.

PRIX DE SOUSCRIPTION

"Le Livre des drapeaux de Fribourg" (Fahnenbuch) paraîtra en un tirage limité et numéroté.

Prix de souscription Fr. 200.—

La souscription sera close irrévocablement le 28 février 1942. L'ouvrage sera en vente, hors souscription, au prix de

Fr. 250.—

Si les souscriptions n'atteignent pas un nombre suffisant, l'éditeur se réserve la faculté de surseoir à la publication, en remboursant les contributions déjà versées lors de la souscription.

CONDITIONS DE PAYEMENT

Chaque souscription doit être accompagnée du versement d'un acompte de Fr. 100.— au compte de chèques II a 2247 "Le Livre des drapeaux de Fribourg", Fribourg. Prière d'utiliser le formulaire de chèque postal ci-joint.

Le solde de Fr. 100.— devra être versé au même compte de chèques à réception de l'ouvrage. Il ne sera pas pris de recouvrements.

*L*e Livre des drapeaux, que le peintre Pierre Crolot exécuta, en 1648, sur l'ordre du gouvernement de Fribourg, est, sans contredit, le plus beau de tous les ouvrages de ce genre qui se trouve en Suisse. Il renferme la reproduction sur parchemin des bannières bourguignonnes, françaises, milanaises et vénitiennes conquises par des soldats fribourgeois durant les guerres contre Charles-le-Téméraire et pendant les campagnes d'Italie.

Ces trophées, rapportés de Grandson, de Morat, de Pavie et de Novare, rappellent des faits très glorieux de notre histoire. De 1475 à 1515, la petite nation helvétique, grâce à son incomparable infanterie, fit, en Europe, figure de grande puissance militaire. Les soldats suisses de cette époque se trouvèrent très souvent en face d'un ennemi supérieur en nombre et mieux pourvu d'artillerie qu'ils ne l'étaient eux-mêmes; et souvent, ils sortirent vainqueurs d'une lutte inégale. Ils durent ces succès étonnants — qui contredisaient toutes les prévisions des stratèges — à l'organisation militaire très minutieuse de l'ancienne Confédération et, surtout, à la valeur personnelle de chaque soldat. Nos ancêtres rencontrèrent aussi la défaite; même vaincus, les Suisses d'autrefois restaient grands, et leur attitude vaillante forçait l'admiration des vainqueurs.

Le *Fahnenbuch* fribourgeois, que va publier la Société d'Histoire du Canton de Fribourg, fera passer sous les yeux des Suisses d'aujourd'hui des souvenirs précieux de ces fastes militaires qui valurent à notre pays, non seulement la gloire, mais le respect de ses voisins, le droit à la vie et à l'indépendance.

Fribourg, le 10 octobre 1941.

Allen
Conseiller d'Etat

LE LIVRE DES DRAPEAUX DE FRIBOURG (FAHNENBUCH)

de PIERRE CROLOT, 1648

Publié par la
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG
sous les auspices de la Direction de l'Instruction publique du Canton de Fribourg

TEXTE DE
Bernard de Vevey

BANNIÈRES de flammes! drapeaux d'or et de pourpre! banderoles, étendards et pennons d'argent, d'azur et de sinople! qui frémissiez au chœur de la Collégiale insigne et exempte de Saint-Nicolas de Fribourg, qu'êtes-vous devenus? Trophées de Bourgogne et d'Italie, que nos magistrats exposaient à la vue de leurs combourgeois, non pour s'en glorifier, mais pour rappeler la valeur des ancêtres et conserver ainsi l'exemple de ceux qui avaient fait la Suisse, pourquoi avez-vous disparu à jamais?

D'aucuns prétendent qu'en 1798, lors de l'entrée des Français à Fribourg, une main pieuse aurait emporté ces drapeaux pour les cacher à la vue des envahisseurs. D'autres racontent que ces bannières auraient fait partie de la célèbre contribution de 500.000 livres qu'exigea le général Pijon de Fribourg le 9 mars 1798, ou de celle de 2.000.000 de francs que préleva le commissaire Lecarlier le 19 germinal an VI. Mais, ce ne sont-là que légendes: comme toujours, la vérité est beaucoup plus simple.

Selon une coutume alors générale, les drapeaux conquis par les Fribourgeois furent exposés en l'église de Saint-Nicolas, qui allait être érigée en collégiale insigne et exempte. Ils furent d'abord suspendus à droite en entrant, au-dessus des fonts baptismaux (vff der rechten sitten als man in chor gath ob dem touffstein), donc près de l'autel de Notre-Dame-des-Victoires. Puis, à une date qu'il n'a pas été possible de déterminer, ils furent transportés au chœur, contre la paroi sud, près du petit orgue actuel: en 1612, ils y étaient déjà.

En 1646, ces drapeaux tombaient de vétusté (*langer zyt wegen zergehen*): aussi, le Conseil décida-t-il, pour en garder le souvenir et l'image à tout jamais, de les faire peindre en un livre qui serait conservé aux Archives d'Etat.

Bannière de Milan. 18,33/9,5.

Médaille ronde, au centre duquel est placé saint Ambroise, patron de Milan, en costume sacerdotal, tenant un fouet dans sa main droite et la crosse dans sa main gauche; il est entouré des allégories des vertus cardinales: la Justice, la Force, la Prudence et la Tempérance. Le cadre du médaillon porte l'inscription suivante: ✚ COMVNITAS * MEDIOLANI, en capitales romaines.

Le médaillon lui-même est entouré de quatre figures représentant probablement les quatre éléments: le feu, la terre, l'eau et le ciel.

Le champ du drapeau est composé d'un semis d'armoiries de Milan et de couronnes surmontant la devise *libertas* en minuscules gothiques.

Le tout est entouré d'une bordure où alternent les armoiries de Milan et la même devise.

Cette bannière date de la République Ambrosienne qui exista depuis la mort du dernier Visconti, Filippo-Maria (13 août 1447), jusqu'à l'avènement de Francesco Sforza (1450).¹

C'est-là certainement l'une des "huit ou neuf belles bannières" dont Peter Falk annonçait l'envoi à son épouse dans sa lettre du 25 juillet 1512. Elle avait dû être prise, selon le chroniqueur Valerius Anshelm², dans une église ou un arsenal de Milan lors de l'occupation de cette ville par les Confédérés aussitôt après la bataille de Pavie (15 juin 1512).

Reproduction: F. A. 1893 pl. III.

¹ Max de Diesbach, Drapeau milanais, dans F. A. 1893 pl. III.

² Valerius Anshelm, Die Berner-Chronik, éd. Berne 1888, vol. III p. 332.

LE LIVRE DES DRAPEAUX DE FRIBOURG

(FAHNENBUCH)

de PIERRE CROLOT, 1648

Publié par la

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG

sous les auspices de la Direction de l'Instruction publique

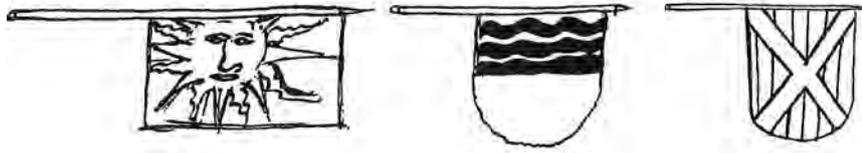
du Canton de Fribourg

Texte de

BERNARD DE VEVEY



ORELL FÜSSLI ARTS GRAPHIQUES S.A. ZURICH, IMPR.



BANNIÈRES de flammes! drapeaux d'or et de pourpre! banderoles, étendards et pennons d'argent, d'azur et de sinople! qui frémissiez au chœur de la collégiale insigne et exempte de Saint-Nicolas de Fribourg, qu'êtes-vous devenus? Trophées de Bourgogne et d'Italie, que nos magistrats exposaient à la vue de leurs combourgeois, non pour s'en glorifier, mais pour rappeler la valeur des ancêtres et conserver ainsi l'exemple de ceux qui avaient fait la Suisse, pourquoi avez-vous disparu à jamais?

D'aucuns prétendent qu'en 1798, lors de l'entrée des Français à Fribourg, une main pieuse aurait emporté ces drapeaux pour les cacher à la vue des envahisseurs. D'autres racontent que ces bannières auraient fait partie de la célèbre contribution de 500 000 livres qu'exigea de Fribourg le général Pijon le 9 mars 1798, ou de celle de 2 000 000 de francs que préleva le commissaire Lecarlier le 19 germinal an VI. Mais, ce ne sont-là que légendes: comme toujours, la vérité est beaucoup plus simple.

Selon une coutume alors générale, les drapeaux conquis par les Fribourgeois furent exposés en l'église de Saint-Nicolas, qui allait être érigée en collégiale insigne et exempte, grâce à la diplomatie de Pierre Falk, ce capitaine qui apporta à Fribourg les plus belles bannières d'Italie.

Ils furent certainement suspendus au *triforium* de l'église, de chaque côté de la nef principale ¹: nous connaissons l'emplacement de quatre de ces bannières — que le Livre des drapeaux ne reproduit pas —, et qui étaient à droite en entrant, au-dessus des fonts baptismaux (*uff der rechten sitten als man in chor gath ob dem touffstein*), donc près de l'autel de Notre-Dame-des-Victoires ². Plusieurs drapeaux se trouvaient en outre au chœur, contre la paroi sud, près du petit orgue actuel ³.

En 1646, ces drapeaux tombaient de vétusté (*langer zyt wegen verfulend vnd zergännd*): aussi, le Conseil de Fribourg décida-t-il, pour en garder le souvenir et l'image à tout jamais, de les faire peindre en un livre qui serait conservé aux Archives d'Etat.

Les drapeaux furent dépendus par les soins de Nicolas de Montenach, conseiller, Georges-Pierre de Montenach, chancelier, Pierre Heinricher, trésorier, et Jean-François Reyff, intendant des bâtiments ⁴.

Le peintre Pierre Crolot, à qui le Conseil s'était adressé, exécuta sa tâche en 1647. L'année suivante, on „nettoya“ les voûtes et redora les arêtes, et les drapeaux ne furent pas replacés au *triforium*, mais réduits dans une caisse, derrière les grandes orgues. Ce coffre demeura en cet endroit jusque vers 1760: entre 1750 et 1760, on blanchit à nouveau les voûtes et on répara les orgues et la tribune... et la caisse fut emportée on ne sait où ⁵!

Ces drapeaux, ou une partie d'entre eux, ne furent retrouvés qu'en 1822: le 7 juin de cette année, le Conseil d'Etat chargea le Conseil de la Guerre „de soigner le nécessaire pour la conservation et le dépôt où il convient de quelques vieux drapeaux réparés qui sont très remarquables sous le rapport historique“ ⁶.

Le Conseil de la Guerre chargea „Messieurs de Fégely de faire placer ces drapeaux dans un lieu convenable“⁷ : on ignore le lieu où ils furent placés, et, depuis lors, toute trace en a disparu.

* * *

Le 22 mars 1646, le Conseil avait donné l'ordre au conseiller Nicolas de Montenach et au chancelier Georges-Pierre de Montenach de conclure marché avec le peintre bourguignon Pierre Crolot⁸, „puisque'on n'a pas pu trouver ici de peintre indigène“⁹. Les drapeaux furent immédiatement dépendus pour permettre à l'artiste de travailler avec toute la minutie nécessaire. Mais, il semble que Crolot avait, alors déjà, présenté un projet car, le 7 février précédent, il avait reçu du trésorier un acompte de 20 livres¹⁰, et le Manual dit qu'il avait déjà dessiné (*gerissen*) les drapeaux sur papier.

Crolot exécuta sa tâche au cours de l'année 1647: c'est le „Livre des drapeaux“, connu aussi sous le nom de „Fahnenbuch“, déposé aux Archives d'Etat depuis trois siècles¹¹.

Ni les manuels du Conseil, ni les comptes des trésoriers ne donnent de détails sur la façon dont le peintre travailla: nous ne connaissons que les acomptes qui lui furent versés, sans que nous puissions même calculer le prix complet¹²! Nous savons seulement que, le 11 février 1647, le Conseil chargea les quatre magistrats à qui avait été confié le soin de dépendre les drapeaux d'examiner la question de savoir si la collection des drapeaux devait aussi comprendre une représentation de la bataille de Morat, la reproduction des chapes et les armoiries de Messeigneurs du Conseil¹³. La décision prise n'est pas portée au Manual: le Fahnenbuch ne contient pas de représentation de la bataille de Morat, mais bien la reproduction des chapes (planches N^{os} 36, 37 et 38) et les armoiries des conseillers de l'année 1647/1648 (planche N^o 3).

La planche N^o 1 porte la date de 1647 et la planche N^o 3 celle de 1648. Les armoiries de cette dernière planche sont celles des magistrats de l'année administrative 1647/1648, ce qui pourrait faire supposer que le Livre des drapeaux fut achevé en 1648. Mais, l'avoyer régnant François-Pierre König, dont les armoiries figurent en tête de cette planche N^o 3, étant décédé le 11 décembre 1647, il faut admettre que cette planche a été faite en 1647, et non en 1648, et que l'ouvrage achevé a été présenté au Conseil au cours du premier semestre 1648.

* * *

Le Livre des drapeaux se présente comme suit. Les peintures sont exécutées sur des feuilles de parchemin de 31 sur 48 cm. Chaque planche est protégée par une feuille de papier de soie, et deux feuilles de fort papier blanc sont intercalées entre chaque feuille de parchemin. La reliure, du milieu du XVII^e siècle, est en plein veau, avec fers sur les plats et au dos, assez abîmée. Le tout forme un volume de 6 cm. d'épaisseur.

Les planches de parchemin sont seules numérotées, en chiffres arabes, au moyen d'un chablon. Le volume commence par deux feuilles de papier; la première est blanche, et la seconde porte le sceau des Archives d'Etat et l'inscription suivante, de la main de l'archiviste Joseph Schneuwly¹⁴: „Voir décisions du 22 mars et 9 nov. 1646. Manual. / Voir décision du 11 février 1647. Manual. / Le peintre de ces drapeaux, qui étaient suspendus / au chœur de St-Nicolas, était Bourguignon et s'appelait / Pierre Croulot“.

Le volume se termine par cinq feuilles de papier blanc.

Un certain nombre de planches ont été reliées à l'envers. Dans la présente édition, nous les avons replacées normalement, mais en le signalant dans les légendes.

Les planches N^{os} 1 et 2 forment frontispices. La planche N^o 3 est un armorial des autorités fribourgeoises de l'année 1647/1648. Les planches N^{os} 4 à 33 représentent des drapeaux provenant de la campagne du Sundgau, des guerres de Bourgogne et d'Italie et peut-être de la bataille de Dreux, les planches N^{os} 34 à 42 des pièces de vêtements et des tapisseries bourguignonnes.

Crolot paraît avoir exécuté ses peintures d'une façon très minutieuse; l'or et l'argent sont appliqués à la feuille. Cependant, dans la représentation de plusieurs drapeaux, on constate des erreurs évidentes de couleurs qui ne semblent pas devoir être imputées à la fantaisie de l'artiste, mais bien plutôt à la transformation de certaines couleurs par le temps: c'est notamment le cas pour le bleu qui est devenu vert.

D'autre part, les drapeaux étaient certainement en mauvais état de conservation, surtout dans leurs bords. Le peintre a cru bon de reconstituer les franges où il en a retrouvé des restes, et il a „utilisé“ à cet effet deux modèles: des franges unies et des franges de deux couleurs alternées. Ces franges, larges et épaisses, sont certainement une invention de l'artiste, car les franges des drapeaux du XV^e siècle étaient toujours très minces et étroites. Les grosses houpes qui terminent les pointes des étendards N^{os} 9, 10 et 32 paraissent aussi être inventées. Enfin, Crolot a monté tous ses drapeaux sur des hampes identiques.

À côté de plusieurs figures, se trouve une échelle qui en indique les dimensions. On a cru voir la palme comme unité utilisée ¹⁵. Le seul contrôle possible a été effectué pour les tentures (planches N^{os} 39 à 42) dont des exemplaires originaux se trouvent au Musée historique de Berne: dans ces cas-là, l'unité de longueur employée est de 25 cm environ. Pour les drapeaux, Crolot n'a certainement pas utilisé cette unité: la bannière de Milan de la planche N^o 5 mesurerait alors 4,58/2,37 et l'étendard Sforza de la planche N^o 19 aurait les dimensions énormes de 2,75/5,5 m.!

Aucune légende ou inscription explicative quelconque ne figure sur les planches.

Tous les drapeaux, sans exception, ont aujourd'hui disparu. Du riche butin représenté dans le *Fahnenbuch*, il ne subsiste plus que les trois chapes des planches N^{os} 36, 37 et 38, qui faisaient partie du trésor de la collégiale de Saint-Nicolas. Elles furent déposées, vers 1879, au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, et sont exposées au château de Gruyères depuis le 25 juillet 1941 ¹⁶. La comparaison de ces pièces inestimables avec les planches du Livre des drapeaux atteste le soin de Crolot à reproduire fidèlement ses modèles.

* * *

Le 25 octobre 1474, Berne remettait au duc Charles de Bourgogne la déclaration lui annonçant que les Confédérés, membres fidèles du Saint Empire romain, allaient commencer la guerre contre lui ¹⁷.

Héricourt 13 novembre 1474, Grandson 2 mars 1476, Morat 22 juin 1476, Nancy 5 janvier 1477: telles sont les étapes de l'épopée bourguignonne qui permit la formation de la Confédération des XIII Cantons.

Fribourg y participa en qualité d'alliée de Berne, déjà membre de la Confédération, et reçut en conséquence sa part de butin.

Il est très difficile de savoir quels drapeaux furent pris à telle de ces batailles.

D'Héricourt ¹⁸, on ramena 48 prisonniers ¹⁹ et certainement des bannières, comme le démontrent la lettre des capitaines bernois à Berne du 16 novembre 1474 ²⁰ et celle des capitaines fribourgeois à Fribourg du début de mai [1475] ²¹. Du reste, dans sa chronique, Rudella, parlant de la place des drapeaux dans la collégiale de Saint-Nicolas, dit qu'ils ont été conquis à „*Ellickurt, Granse und Murten*“ ²².

Il ne semble pas que les Suisses aient ramené grand butin de Nancy. Par contre, ils en trouvèrent un énorme à Grandson, mais fort peu de chose à Morat ²³, comme le relate Etterlin: „*Es was aber ein kinden spiel und bettelwerck gegen dem guot so zuo Granson gewonnen ward*“ ²⁴.

En effet, le Téméraire avait installé son camp devant Grandson, et sa déroute, sinon sa défaite, fut si rapide et si complète qu'il ne put rien emporter! Et lorsqu'au soir de la bataille les troupes victorieuses pénétrèrent dans ce camp, elles se trouvèrent en face de richesses qui durent les éblouir.

Ce fut alors que, pour maintenir la concorde, les chefs Confédérés prirent une décision empreinte de la plus grande sagesse: chaque soldat devait remettre le butin qu'il avait fait aux autorités de son canton, qui procéderaient à une vente aux enchères et en répartiraient le produit entre les vainqueurs ²⁵.

La Diète fédérale, en sa séance du 24 avril 1476, ordonna de désigner, dans chaque canton, un maître du butin (*Beutenmeister*) dont la mission était de le faire rassembler et amener à Lucerne en vue du partage ²⁶. Quant aux drapeaux, il fut décidé, le 15 mai suivant, que ceux qui avaient été pris dans la bataille appartiendraient au canton du soldat qui s'en serait emparé, et que seuls seraient partagés entre les cantons ceux qui auraient été trouvés dans les coffres ²⁷.

Les Recès fédéraux contiennent des inventaires, forcément incomplets, du butin de Grandson ²⁸.

A Fribourg, Willi Tochtermann fut nommé „maistre du boctin“, et le chancelier Bernard Falk en établit l'inventaire ²⁹. Celui-ci, très détaillé, indique ce que chaque homme a apporté: pièces d'armure, vaisselle d'argent, fers de chevaux, monnaie, vêtements, etc. . . Malheureusement les descriptions ne sont pas assez précises pour que l'on puisse identifier beaucoup de planches du Fahnenbuch.

Pierre Bergo, de Treyvaux, charretier de la compagnie de ce village, apporta un coffre contenant „*iiij robes d'homme, l'une est brodae d'or, et lez autres dues est forrée de loup*“ ³⁰: cette robe d'homme brodée d'or est peut-être la cote de héraut aux armes de Chalon (planches N^{os} 34 et 35).

Jehan Salo „*dedit in butin . . . i sidin teckg so zou sanct Niclaus kjlchen ist*“ et Jacob Arsent donna „*sur das touch zu sannt Niclaus*“ ³¹, 50 gulden et 25 florins: il s'agit probablement des deux tentures armoriées reproduites aux planches N^{os} 39 et 40.

La tapisserie „fine verdure“ (planches N^{os} 41 et 42) fut achetée en 1477 par la Fabrique de Saint-Nicolas pour le prix de 24 livres au capitaine Peterman de Faucigny, qui l'avait, selon toute vraisemblance, acquise à Lucerne ³².

Quant aux drapeaux, notre inventaire n'en mentionne que deux, qu'il est impossible d'identifier: Andres Wulschleger, volontaire, apporta „*i anserly*“ ³³ et les gens de La Roche „*i pfannli*“ ³⁴.

Les trois chapes des planches N^{os} 36, 37 et 38, enfin, d'origine certainement bourguignonne, ne proviennent pas du butin de Grandson, mais bien de celui de Morat.

Il est vrai que Peter Yochsis rapporta de Grandson deux „*swartz kapen*“ ³⁵. Cependant, vingt-trois ans seulement après la bataille, on admettait déjà que ces trois chapes étaient un butin de Morat: en effet, l'inventaire de la sacristie de Saint-Nicolas, du 15 juillet 1499, cite „*tres cappas cum scuto Karoli duci[s] Burgundorum que fuerunt conquiste ante Muretum*“ ³⁶.

* * *

Les drapeaux exposés par les Fribourgeois en la collégiale de Saint-Nicolas et provenant des guerres d'Italie peuvent être classés en deux catégories: ceux qui ont été conquis sur les champs de bataille et ceux qui ont été pris dans les églises de Milan ³⁷.

Lorsque, à la demande de Mathieu Schiner, la Diète décréta, les 19 et 30 avril 1512, l'envoi de troupes en Lombardie pour en chasser Louis XII, Fribourg leva une compagnie de 1000 hommes, sous les ordres du capitaine Pierre Falk ³⁸, ami personnel du cardinal valaisan. Tous les contingents cantonaux se réunirent à Vérone, et aussitôt commença une étonnante marche triomphale de l'armée Confédérée et de celle de la Ligue. Le 1^{er} juin, les Suisses opéraient leur jonction avec les Vénitiens, et, sans attendre les troupes papales et espagnoles, mettaient le siège devant Pavie, qui tomba le 15 juin. Milan se rendit aussitôt après, fut occupée par 1000 Confédérés, et, le 20 juin, vit entrer Ottaviano Sforza, évêque de Lodi, comme gouverneur imposé par Jules II. Gênes s'affranchit, Alexandrie et Novare durent prêter serment à la Ligue, et, à fin juin, les Français avaient repassé les Alpes. Enfin, en septembre, grâce à la protection du pape et à la ténacité des Confédérés, Massimiliano Sforza put prendre possession du duché.

Maïs, tôt après, Louis XII tenta de recouvrer Milan: au printemps 1513, il envahit à nouveau le duché. Le duc de Milan se réfugia à Novare et appela le secours des Suisses: la Diète envoya d'abord 4000 hommes, qui s'enfermèrent à Novare avec le duc. Les Fribourgeois n'arrivèrent que le 5 juin, avec un nouveau contingent de 6000 hommes; le lendemain, opérant une sortie héroïque, les Confédérés bousculèrent l'armée française qui, après quatre heures de bataille, s'enfuit, ne laissant plus combattre que les lansquenets qui s'étaient engagés contrairement aux ordres de l'Empereur, et qui, finalement, se rendirent. Dix jours plus tard, après avoir ainsi sauvé une deuxième fois le duché de Milan, les Suisses, chargés de butin, avaient repris le chemin de leurs foyers ³⁹.

Pierre Falk et ses Fribourgeois se conduisirent avec vaillance; ce furent eux qui, les premiers, escaladèrent les remparts de Pavie, et découvrirent, dans une maison des faubourgs, un splendide étendard, reproduit aux planches N^{os} 9 et 10 du Livre des drapeaux. Falk fit part lui-même de cette trouvaille au Conseil de Fribourg dans le rapport qu'il lui adressa au lendemain de la bataille, le 19 juin 1512: *als man in der statt kommen ist, so haben ettlich der mannen, uss der statt in einen buss, ein núw baner, so schön und hüpsch als dbeins in der Eydtnossenschaft hanget das da an der stangen hanget. Darinn des kungs von Frankrich wappen, mit den gilgen, vnd sinen orden, ouch des stattzychen zu sampt zwoeyen heiligen, als man es in rossbannern fürtt, stand. Sollich banner batten si gerust wider uns, wann es noch nútt gebrucht ist, vnd ist den unern worden. Damit werden wir zu sinn zytt, mit hilff Gotz, die kílchen unser hohen himmelfürsten sant Niclaus zyerer* ⁴⁰.

En annonçant son retour, le 23 juillet suivant, Falk écrivait encore au Conseil: *wir werden úwer gnad sblich kleindder bringen das ir vnd úwer nachkommen hoch gefreut werden sollen* ⁴¹.

La brièveté de cet avis peut surprendre après l'enthousiasme du premier rapport: mais tout se comprend à la lecture de la lettre que le capitaine fribourgeois envoyait deux jours plus tard, le 25 juillet, à son épouse, à sa chère Ennellyn ⁴²:

An myner hertz lyeben husfrouwe Ennellyn Falken ⁴³ *zu Fryburg.*

+ *Iyesus* +

Myn hertz lyebz Ennellyn, ich grüss dich von gantzem grund myns hertzen vnd dich wússen my gesundheit von den gnaden Gotts vnd das ich bald by dir will syn, wann wir haben alle urloub ussgenommen dye fryen bouptlútt. Item ich han gan Meylandt geschickt zwo ballen mit allerley blunder, dye soll Ambrosius der Lampartter zu Fryburg schicken vnd versich ich mich, sy syendt dyr yetzundt worden. Darum so lass sy uffhyn tragen in das klein Paradyss ⁴⁴ und thá sy bas uff selb vnd lass nyemants darby syn dan unserr tochter Ursell, dye soll ouch verschwigen syn. In der eyne ballen synd sy acht oder nún hübsch baner, dye solt du hüpschlich uffthun, vnd an eyner stangen oder zwoeyen benken im kleinen Paradyss vnd in der vordren kamer vnd wie du magst, wan sy synd weniglich fúcht worden, darumb gang hüpschlich damit umb vnd sag ouch nyemandt nútt darvon, sunders lass sy also hängen, biss ich dir wytter darumb schryben. Vnd biss gutter dingen myn hertz lyebz Ennellyn, das es ist myr woll ergangen, des sy Gott gelobt, grüss myr jedermant. Datum zu Alexandry in Lampartten, uff sandt Jacobstag anno XII.

Dyn getrüwer husswirth.

Peter Falk, bouptman.

Les bijoux qui devaient réjouir Leurs Excellences et leurs descendants étaient certainement les bannières qu'il envoyait en grand secret à sa femme et qu'il voulait déployer lui-même devant le Conseil.

Mais pourquoi faire un tel mystère de l'envoi de ces bannières? C'est qu'elles n'avaient pas été conquises sur le champ de bataille: elles avaient été prises à Milan, dans des églises ou des arsenaux, et plusieurs d'entre elles, comme celles de Venise, étaient des emblèmes de troupes auxquelles Fribourg était allié!

Si les chroniqueurs fribourgeois, Rudella et Montenach, s'accordent à dire que les Confédérés rentrèrent avec un riche butin, le bernois Valerius Anshelm est seul à en indiquer la provenance:

da wurdend ouch vil gûte kleinot, item vnd vil paner des babsts, der Romschen kîlchen, der Venedyeren, Meylânderen, Florenzern, Jenuesern und andrer Welschen herschaften, in kîlchen und kisten gewonnen und in d'Eidgnoschaft gebracht, wie ouch deren etliche zu Fryburg in S. Niclausen kîlchen usgebenkt sind worden 45.

Lors de l'occupation de Milan, en juin 1512, les Confédérés dépouillèrent, en particulier, par haine de la France, le tombeau de Gaston de Foix, neveu de Louis XII et gouverneur de Milan, des drapeaux qui l'ornaient, de sorte que toutes ces bannières, trophées de la récente bataille de Ravenne, passèrent en leurs mains 46. Parmi ces étendards, devaient se trouver les trois bannières de Venise (planches N^{os} 11, 12 et 13) et celle de Florence (planche N^o 4).

A Milan, des drapeaux furent encore trouvés dans des coffres déposés vraisemblablement dans des arsenaux ou des sacristies: ce sont les drapeaux milanais (planches N^{os} 5, 6, 7, 15, 16 et 19), qui étaient portés chaque année, à la fête de Saint-Georges, dans la cathédrale de Milan pour y être bénits en présence du duc 47.

La réception des Fribourgeois chargés de butin dut être grandiose, car le Conseil donna „den jungen knaben, so dem panner vnd venline entgegenzogen sind, für wyss brot, leppkuchen vnd in barem gelt, für ir usrüstung, wartung des hauptmans vnd gemeiner knechten vnd allen abzug, tutt samethafft . . . viij lb. xviii s. vj d.“ 48.

Plusieurs drapeaux, enfin, furent conquis à Novare, en 1513. Grâce à la chronique de Rudella, nous possédons quelques détails. Ces bannières étaient exposées à l'église de Saint-Nicolas, *uff der rechten siten als man in die kîlchen binas gegen chor gath*, donc avec les trophées bourguignons 49.

Le chroniqueur en décrit quatre, dont il donne de mauvais dessins, reproduits en tête et à la fin de cette introduction.

Le premier a été apporté par Hansi Heyd: *es ist von blaver siden mit einer grossen guldinen sonnen* 50 (fig. 1).

U[rich?] Rhodiger conquiert, à la même bataille, un drapeau décrit comme suit: *ist rund, vnd wie es hanget der vndertheil gol, der obertheil aber wiss und schwarz mit stryemen wie wellen gemacht* 51 (fig. 2).

On ignore qui a apporté un autre drapeau, placé à côté du précédent: *rund, von wyssen und grünen langen stryemen, vnd ein S. Andresen oder landsknechniss gelbes kruz darüber* 52 (fig. 3).

Un dernier drapeau, enfin, a été pris par Steffan Wy et Hansi Kolbo: *hatt der länge nach schwarz vnd gelbe stryemen, vnd darüber ein gelbes Sant Andresen oder lansknächtischkruz* 53 (fig. 4).

Au sujet de ce drapeau, un incident curieux est à relater. Steffan Wy et Hansi Kolbo prétendirent, tous deux, avoir pris cette bannière, et chacun voulut la porter dans le cortège solennel de la rentrée des troupes à Fribourg. Le Conseil décida alors qu'elle serait portée par un tiers, Benedict Wehrli, et que Wy et Kolbo marcheraient immédiatement derrière elle dans le défilé des troupes 54.

D'autres bannières furent encore apportées d'Italie, mais nous ne pouvons les déterminer. En effet, le 17 mai 1514, le Conseil décida de donner „iij stab tuchs“ aux cinq hommes qui avaient conquis les bannières qui sont „pendues à l'église“ 55. Un drapeau fut apporté de Novare par Frantz Schumacher, qui reçut une gratification avec Hans Kolbo et Ludwig Vögilli, en 1522 56. Loy Misi et son compagnon reçurent 7 livres 3 sols et 4 deniers pour avoir pris un „vännli“ à Novare 57.

* * *

Toutes les bannières de Saint-Nicolas ne provenaient pas des campagnes de Bourgogne et d'Italie. En effet, si, les guerres de conquêtes se sont terminées à Marignan en 1515, de nombreux Fribourgeois ont combattu auparavant, dans d'autres guerres, et, depuis cette date, au service étranger. Il est fort probable que des prises individuelles ont été offertes en hommage au Conseil de Fribourg qui les a jointes aux autres drapeaux de Saint-Nicolas.

Un „*guldin pfau*“ avait été conquis sur les Gugler d'Enguerrand de Coucy, à Anet le 25 décembre 1375 ⁵⁸. La planche N° 28 du Livre des drapeaux représente une bannière prise à l'abbé de Murbach, en 1468, par les Bernois et les Soleurois qui la donnèrent à leurs compagnons de Fribourg. Sans qu'on puisse déterminer lesquels, des drapeaux ont été conquis au cours de la guerre de Souabe, en 1499: tous furent exposés à Saint-Nicolas ⁵⁹.

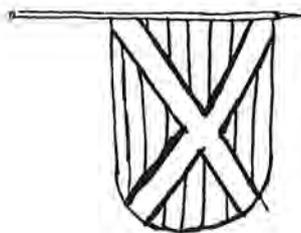
Le 19 décembre 1562, une petite bannière fut prise à la bataille de Dreux par Hanns von Perroman, qui reçut du Conseil, en 1568 seulement, une somme de 40 livres pour ce haut fait ⁶⁰. Ce drapeau est très vraisemblablement celui qui est représenté à la planche N° 27.

* * *

Les planches sont reproduites en grandeur naturelle. Pour chacune d'elles, nous donnons une notice sur l'origine du drapeau, ainsi que sa description, en utilisant, pour autant que cela est possible, le langage héraldique si précis. Mais, nous n'avons pas la prétention d'avoir pu déterminer toutes ces pièces de butin d'une façon définitive.

Les bannières ont toutes disparu. On aimerait savoir à quelle bataille et dans quelles circonstances chacune a été conquise; on aimerait connaître les noms de tous ceux qui ont apporté ces trophées à Fribourg pour en „tapisser“ l'église de Saint-Nicolas.

L'œuvre du peintre demeure. Puisse cette publication encourager de nouvelles recherches qui élucideront peut-être un jour ces points demeurés obscurs!



NOTES

- ¹ Les trous pratiqués dans le sol des deux coursières semblent être les restes d'un appareil de fixation des hampes.
 - ² Chronique Rudella, A[rchives d'] E[tat], F[ribourg], Législation et variétés N° 63a p. 364. Cette chronique fut rédigée vers 1360; voir Büchi *Chroniken und Chronisten von Freiburg im Uechtland*, dans le *Jahrbuch für schweiz. Geschichte*, vol. 30 p. 199 ss. et Castilla et Kern *Notes sur la chronique de Rudella et index chronologique du manuscrit des Archives d'Etat de Fribourg*, dans les *Annales fribourgeoises* 1920 p. 108 ss.
 - ³ Chronique de Montenach fol. 85 v° (Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg). Le Conseil de Fribourg décida, en 1612, de prendre spécialement soin des drapeaux pour permettre la réparation et la transformation de l'orgue. A.E.F. Manual N° 163, séances des 23 et 31 juillet, 20 août et 27 septembre 1612.
 - ⁴ A.E.F. Manual N° 197, séance du 22 mars 1646, p. 126. De grands travaux furent exécutés à cette époque à la collégiale: de 1627 à 1631 construction du chœur actuel, en 1648 rafraîchissement des voûtes et dorure des arêtes, en 1646 transformation de la chapelle du Saint-Sépulcre, en 1654 construction d'un nouvel orgue devant la rosace.
 - ⁵ *Chronique Fribourgeoise* (1770), Ms. aux Archives de l'Evêché, à Fribourg, fol. 22 à 24 du cahier intercalé au fol. 190 de la Chronique. Héliodore Raemy de Bertigny *Chronique fribourgeoise du XVIIe siècle*, Fribourg 1852, p. 162 note 3 (Fuchs-Raemy). Communication de Max de Techtermann à la Société d'histoire du Canton de Fribourg, le 12 novembre 1903 (A[rchives de la] S[ociété d'] H[istoire du Canton de] F[ribourg] IX p. 199; A[rchives] H[éraldiques] S[uisse] 1904 p. 45).
 - ⁶ Protocole du Conseil d'Etat N° 376 (1822) p. 199 et Protocole du Conseil de la Guerre 1821—1827 p. 148.
 - ⁷ Protocole du Conseil de la Guerre 1821—1827, p. 148. Le trésorier d'Etat a noté dans ses comptes: *Frais pour restauration des tableaux et drapeaux antiques des guerres de Bourgogne* 80 l, 2 b, 5 c. (Compte de l'administration de l'Etat N° 599, p. 22).
 - ⁸ Pierre Crolot (Crolet, Crelot, Croulot) était originaire de Pontarlier. Sa première œuvre connue est une descente de croix, dans l'église de Vyt-lès-Belvoir (départ. du Doubs, France), et qui date de 1631 (Thieme-Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, VIII. Band, p. 150). Il paraît avoir été attiré dans notre pays par le Conseil d'Estavayer qui lui confia, en 1638, l'exécution des peintures du maître-autel de l'église de Saint-Laurent: Dieu-le-Père, le martyr de saint Laurent et les saints Sébastien et Roch. Ce travail fut achevé en 1640 et Crolot reçut 700 écus de France (Archives d'Estavayer, Manual du Conseil N° 12 et 13, et Compte du gouverneur François Métraux pour 1640. Voir en outre Dellion *Dictionnaire historique des paroisses du canton de Fribourg*, vol. V, p. 144). Ce fut vraisemblablement cette même année que Crolot se fixa à Fribourg: un portrait, signé, d'Ulrich Erhart, au Musée d'art et d'histoire, à Fribourg, date de 1638 (Inventaire N° 5647). De 1640 date le tableau de saint Jost qu'il exécuta pour la chapelle du Bruch, près de Fribourg, et qui se trouve actuellement à Balliswil (Nouvelles] E[trennes] F[ribourgeoises] 1941, p. 48); de la même époque, enfin, date aussi un saint Sébastien placé dans la chapelle des saints Fabien et Sébastien, à Marly-le-Grand. (Voir au surplus le *Schweiz. Künstler-Lexikon*, I. Band, p. 329 et Reiners *Fribourg pittoresque et artistique* p. 56).
- Les registres de baptêmes de la paroisse de Saint-Nicolas mentionnent la naissance de trois enfants de Pierre Crolot et de son épouse Claudine Cotto (Cottat, Coutta): Anne-Marie-Gabrielle (22 février 1640), Renée (4 juin 1645) et Anne-Françoise (18 février 1647). On ignore donc les dates de naissance et de décès de cet artiste.
- ⁹ A. E. F. Manual N° 197, séance du 22 mars 1646, p. 126: *Hangende fahnen zu S. Nicolaus, so hievor in kriegem gewonnen, auch daselbsten auffgesteckt worden, die aber langer zeit wegen verfulend und zergähnd, deswegen herr Nicolaus von Montenach und dem stattschryber befehl gegeben worden, daran kein hiesiger mabler geraten wollen, aber wol der burgunder Crollot, der sie schon uff papyr gerissen, will aber zuvor das man mit ihme märkte. Man wärdt müssen ein fahnen nach dem andern abnehmen, so herr Nicolaus von Montenach ohne nochmaligs frag und rath nit unterstan wollen. Bede vorige, herr seckelmeister und herr buwmeister habend allen gwalt.*
 - ¹⁰ A. E. F. Compte des trésoriers N° 441.
 - ¹¹ A. E. F. Législation et variétés N° 53.
 - ¹² Le 9 novembre 1646, le Conseil décida de donner à Crolot un acompte de 3 pistoles, soit de 61 livres et 4 sols (Manual N° 197, séance du 9 novembre 1646). Dans le premier semestre 1647, le trésorier Pierre Heinricher versa 20 livres au fils du peintre, 25 livres à son épouse, et, le 3 mai, 8 livres de pourboire à Crolot lui-même. (Compte des trésoriers N° 442). Enfin, dans le second semestre 1648, le trésorier paya 15 livres à Crolot et 22 livres au relieur Lang. (Compte des trésoriers N° 444).
 - ¹³ A. E. F. Manual N° 198, séance du 11 février 1647.
 - ¹⁴ Joseph Schneuwly (* 1839 † 1908) fut archiviste d'Etat de Fribourg de 1867 à 1908.
 - ¹⁵ F[ribourg] A[rtistique], 1890 pl. IV.
 - ¹⁶ Henri Naef *Un trophée fribourgeois: les chapes aux armes de Charles-le-Téméraire*, dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie* 1942 p. 36 et 37.
 - ¹⁷ Eidg. Abschiede II p. 515.

- ¹⁸ Les Fribourgeois partirent pour Héricourt le 27 octobre 1474. Leur capitaine était Willy Tochterman et le *fendlin* était porté par Heinsly Furer, der gerwer (Hans Fries *Chronik*, éd. Berne 1901, dans Diebold Schilling vol. II p. 395).
- ¹⁹ A. E. F. Manual N° 5 fol. 117 v°.
- ²⁰ Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg, coll. Girard VII p. 37, publié dans F[reiburger] G[eschichts] B[lätter] XIII p. 21.
- ²¹ A. E. F. Missivenbuch II fol. 12 v°, publié dans F. G. B. XVI p. 103. Voir également l'*Indicateur d'histoire suisse* nouv. série XIII p. 268. Peter von Molsheim (Freiburger Chronik der Burgunderkriege, éd. Berne 1914) s'exprime ainsi: Item es wurdent ouch da gewonnen . . . besunder zwû recht burgüensch paner und sust vil fenly. (chap. 53 p. 41).
- ²² A. E. F. Législation et variétés N° 63 a p. 564.
- ²³ A Grandson et à Morat, les Fribourgeois étaient commandés par le capitaine Petermann de Faucigny, qui devint ensuite le chef de la politique fribourgeoise; dès 1480, il revêtit six fois la charge d'avoyer. La bannière fut portée à Grandson par Hans German (ou Herman), der küfer, et par Rolet Adam, et à Morat par Hansy Tochterman et Rolet Adam. (Fries op. cit. p. 402 et 415).
- ²⁴ Petermann Etterlin *Kronica von der loblichen Eidgnoschaft*. Ed. Bâle 1752 p. 210. Voir également la *Chronik* de Ludwig Sterner 1478, dans le *Manuserit Gady*, Archives de l'Evêché, Fribourg Max N° 1, fol. 259 à 380, et spécialement fol. 351 v°.
- ²⁵ Cette décision a été publiée par Max de Techtermann dans A. S. H. F. vol. V p. 289. Voir également la chronique Rudella, N° 63 a p. 563.
Auparavant déjà, les 21 et 24 février 1476, le Grand Conseil de Fribourg avait rendu une ordonnance analogue. (A. E. F. Manual N° 5 fol. 176 et 176 v°, publié par Büchi dans F. G. B. XVI p. 32).
- ²⁶ Eidg. Abschiede II p. 587.
- ²⁷ Idem, p. 590.
- ²⁸ Idem, p. 591 à 595.
- ²⁹ Publié dans A. S. H. F. vol. V p. 291.
- ³⁰ A. S. H. F. vol. V p. 292. Schilling, au fol. 100b de la chronique de Lucerne, représente, parmi le butin de Grandson, une robe d'or, mais avec de longues manches (Ed. 1932, pl. 131).
- ³¹ A. S. H. F. vol. V p. 309 et 315.
- ³² J.-D. Blavignac *Comptes de dépenses de la construction du clocher de Saint-Nicolas à Fribourg en Suisse*, Paris 1858, p. 105.
- ³³ Peut-être une petite enseigne? A. S. H. F. vol. V p. 313.
- ³⁴ Idem, p. 315.
- ³⁵ Idem, p. 294.
- ³⁶ A. E. F. Geistliche Sachen N° 63. Pour Naef, op. cit. p. 29 ss., ces chapes proviennent certainement de Morat.
- ³⁷ D'après Charles Aubertin *Recherches sur les drapeaux de l'ancienne province de Bourgogne*, Beaune 1881, p. 79, les drapeaux italiens reproduits dans le *Fahnenbuch* auraient été pris, lors de la campagne de Bourgogne, aux bandes italiennes servant dans l'armée du Téméraire. Avec Max de Diesbach (F. A. 1893 pl. III), nous ne pouvons admettre cette opinion, qui est, du reste, contredite par les chroniqueurs et par les documents.
- ³⁸ Petermann Falk, ou Pierre Faucon, fils de Bernard Falk, chancelier d'Etat, est né vraisemblablement en 1468 et est mort en 1519. Ardent partisan de Jules II et du cardinal Schiner, il est une figure très intéressante de magistrat, soldat et humaniste. Voir, entre autres, à son sujet: Joseph Zimmermann *Peter Falk* dans F. G. B. XII p. 1 ss.; P. Adalbert Wagner *Peter Falchs Bibliothek und humanistische Bildung*, dans F. G. B. XXVIII p. XXV ss. et 1 ss.; Max de Diesbach *Les pèlerins fribourgeois à Jérusalem*, dans A. S. H. F. vol. V p. 189 ss. et spécialement p. 207 ss. Ce fut grâce à la diplomatie de Peter Falk que l'église de Saint-Nicolas fut érigée, par bulle du 20 décembre 1512, en collégiale insigne et exempte.
- ³⁹ J. Dierauer *Histoire de la Confédération Suisse* II p. 510 ss. P. de Vallière *Honneur et Fidélité* 2^{me} éd. p. 138 ss.
- ⁴⁰ Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg, coll. Girard. F. A. 1893 pl. XV, note.
- ⁴¹ Idem. F. A. 1893 pl. III, note.
- ⁴² Cette lettre a déjà été publiée par Alexandre Daguët dans l'*Indicateur d'histoire suisse*, nouv. série III p. 335. D'après ce que dit cet historien, la lettre originale serait perdue, et il l'aurait publiée d'après le „copie-lettres“ de Guillaume de Praroman (A. E. F. Fonds de Praroman). Ce „copie-lettres“ date de 1545 ou 1546. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas pu retrouver ce document, ni dans le „copie-lettres“, ni dans la correspondance de Falk. A. et B. Bruckner ont également publié cette lettre (Schweizer *Fahnenbuch* p. 193), mais en en modernisant un peu l'orthographe.
- ⁴³ Petermann Falk avait épousé Anne Garmiswil, en 1497 probablement. Leur fille Ursule, dont il est question dans la lettre publiée, épousa Petermann de Praroman (cité de 1511 à 1552, conseiller, puis bourgmestre de Fribourg), père de Guillaume, bailli de Romont 1546—1549 † 1579, qui copia cette lettre.

- 44 Le Petit Paradis comprenait le groupe de maisons placées au bas de la rue des Alpes, près du Tilleul, contre la rangée extérieure des maisons de la rue de Lausanne, ainsi que le groupe de maisons situées entre l'Avenue des Alpes et la Grand'Fontaine (Pierre de Zurich *Les origines de Fribourg*, dans les *Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande*, 2^{me} série XII p. 200).
- 45 Valerius Anselm *die Berner-Chronik* III. Berne 1888, p. 332. Chronique Rudella N° 63 a p. 139 et 140, N° 63 b p. 310 et 312. Chronique de Montenach fol. 85 v°. Ludwig Schwinkhart, *Chronik*, éd. Berne, 1941, p. 71 et 284, en parle d'une façon moins précise.
- 46 F. A. 1893 pl. III et 1903 pl. XX. Giovannina Majer *Tre bandiere veneziane*, dans *Archivio veneto*, IV serie, vol. IV; Paul Achsicher *Les drapeaux de Venise du „Fahnenbuch“ de Fribourg*, dans A. H. S. 1931, p. 54 ss.
- 47 F. A. 1896 pl. XVII, note.
- 48 A. E. F. Compte des trésoriers N° 220 (2^{me} semestre 1512), fol. xvj v°.
- 49 Chronique Rudella N° 63 a p. 139, N° 63 b p. 310. Selon Rudella, ces bannières proviendraient de la première expédition de Novare, en avril 1500, expédition si peu glorieuse pour les Suisses, où l'on ne se battit même pas, et d'où il semble bien invraisemblable que l'on ait rapporté un butin quelconque. (Dierauer op. cit. II p. 479—481; Vallière op. cit. p. 121—125).
- 50 Idem, N° 63 a p. 139, N° 63 b p. 310.
- 51 Idem, N° 63 a p. 139, N° 63 b p. 312.
- 52 Idem, N° 63 a p. 139, N° 63 b p. 312.
- 53 Idem, N° 63 a p. 140, N° 63 b p. 312.
- 54 Idem, N° 63 a p. 140. Des difficultés de ce genre n'étaient pas rares: il en surgit une en 1522 entre ce même Hans Kolbo et Ludwig Vögilli, et une autre à propos de Frantz Philip Schumacher (A. E. F. Manual N° 39).
- 55 A. E. F. Manual N° 31 p. 75.
- 56 A. E. F. Compte des trésoriers N° 239 (1^{er} semestre 1522). Voir la note 54.
- 57 Idem, N° 240 fol. 81 (2^{me} semestre 1522).
- 58 Daguet op. cit.
- 59 Chronique Rudella N° 63 a p. 379 et 380.
- 60 A. E. F. Compte des trésoriers N° 332 fol. 32 r°.

1. Frontispice. Armes de Fribourg.

Deux écus, accolés, de forme ovoïde, aux armes de la Ville et République de Fribourg, surmontés d'un troisième écu, également de forme ovoïde, aux armes de l'Empire. Ce dernier est sommé de la couronne impériale. Le tout est soutenu par deux lions, celui de dextre tenant une épée, et celui de sénestre un monde. Entre les deux écus de la ville est un petit cartouche portant la date de 1647, et le monogramme P. C.

L'ensemble est placé dans un portique renaissance à pilastres corinthiens. Sur le soubassement sont représentées des allégories, à gauche de la Foi et de l'Espérance, et à droite de la Tempérance et de la Force. Au milieu du soubassement est l'emblème sigillographique de la ville — déjà déformé —, au naturel, soit trois tours rondes, celle du milieu surmontée de l'aigle impériale; de la porte de la tour centrale sort une allégorie de la Justice¹.

Reproduction : F. G. B. IV (1897) p. 62-63, fig. 5.

¹ F. Hauptmann, das Wappen von Freiburg dans F. G. B. IV (1897) p. 54 ss. Max de Diesbach, Les armes de Fribourg dans N. E. F. 1899 p. 1 ss. et dans A. H. S. 1903 p. 49 ss.

2. Frontispice. Armes de Fribourg et des baillages.

Même disposition des écus de Fribourg et de l'Empire, devant une draperie et au-dessus de l'emblème de la ville.

Le tout est placé dans un cadre ovale composé de deux rangées d'armoiries.

Le rang extérieur comprend les armoiries des baillages, soit de gauche à droite depuis le milieu supérieur: Corberss (Corbières), Remond (Romont), Ruw (Rue), Staffys (Estavayer), Boll (Bulle), Wiypingen (Vuippens), Uberstein (Surpierre), Bossonens (Bossonnens), Chastel-[D]ionis (Châtel-St-Denis), Attalens, S. Albin (St-Aubin), Talbach (Vaulruz), Font, Cugie (Cugy), Plaffeyen (Planfayon), Jounn (Bellegarde), Corsery (Corserey), Orbach (Orbe), Granson (Grandson), Grasburg (Grasbourg), Murttten (Morat), Alten[r]yff (Hauterive), Chinaulx (Chenaux)¹, Montenach (Montagny), Gruningen (Everdes), Illingen (Illens), Pont et Gryers (Gruyère)².

La rangée intérieure devait représenter les armoiries des 26 paroisses formant en 1648 les „anciennes terres“ de Fribourg³. Les écus, à l'exception de celui de Guin, n'ont pas été peints. Les noms sont cependant indiqués: Mertenlachen (Marly), Rechtenhalten (Dirlet), Spintz (Ependes), Treffels (Treyvaux), Ergenzachen (Arconciel), Perroman (Praroman), Giffers (Chevrilles), Matran, Wyler (Villars-sur-Glâne), Onens (Onnens), Prez, Gurmels (Cormondes), Berfischen (Barberêche), Gumbschen (Belfaux), Curtion (Courtion), Rupertwzyl⁴ (Villarepos), Grissachen (Cressier), Autenach (Autigny), Escuvilliens (Ecuwillens), Zibbenzachen (Givisiez), Bösinggen, Wunnenwyl (Wünnewil), Uberstorff (Ueberstorff), Heidenried (Heitenried), Tavers (Tavel) et Dydingen (Guin).

La composition de cette planche est très nettement inspirée d'un vitrail qui se trouve au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, et qui porte l'inscription „die Statt Fryburg 1630“: disposition identique des armoiries fribourgeoises et impériales, placées dans un même cadre ovale formé par les armoiries des baillages, en une seule rangée. Dans le vitrail, les baillages sont placés dans le même ordre, sauf que la première armoirie est celle de Gruyère et la dernière celle de Pont, et Planfayon est après Bellegarde. Le vitrail ne contient pas la rangée intérieure des armoiries des paroisses.

¹ Un tiers de la seigneurie d'Estavayer.

² Les armoiries des baillages ont fait l'objet de deux études de Fréd.-Th. Dubois, *Armoiries des terres et baillages de la République et Canton de Fribourg* dans N. E. F. 1911 p. 1 ss. et dans A. H. S. 1937 et tirage à part 1938.

³ Sur les „anciennes terres“, voir Pierre de Zurich, *Les „Anciennes terres“ de Fribourg*, dans N. E. F. 1942 p. 22 ss. Chacune de ces paroisses était rattachée à l'une des quatre bannières de la ville de Fribourg.

⁴ Sic, pour Rupertzwyl.

3. Frontispice. Armes des conseillers.

Armoiries des membres du Conseil de Fribourg en 1647/1648, soit de:

- | | | |
|------|--|---|
| I | 1. Frantz Petter König, genandt von Mohr, avoyer en charge.
2. Johan Reiff, ancien avoyer. | 3. Rudolff Weck, lieutenant d'avoyer.
4. Petter Heinricher, trésorier. |
| II | 1. Ullrich Erhart, conseiller.
2. Petter Techterman, conseiller. | 3. Pancratz Python, conseiller.
4. Johan Daniel von Montenach, conseiller. |
| III | 1. Hanns Heinrich Wildt, conseiller.
2. Hanns Brodard, conseiller. | 3. Petter von Diesbach, conseiller.
4. Frantz Gottrauw, conseiller. |
| IV | 1. Petter Reiff, conseiller.
2. Hanns Lentzburger, conseiller. | 3. Thobias Gottrauw, conseiller.
4. Niclaus Meyer, conseiller. |
| V | 1. Niclaus von Montenach, conseiller.
2. Hanns Rudolff Progin, conseiller. | 3. Johan Reynold, bourgmestre.
4. Caspar Gady, conseiller. |
| VI | 1. Niclaus von Diesbach, conseiller.
2. Frantz Rydela, conseiller. | 3. Niclaus von Ligritz, conseiller.
4. Niclaus von Perraman, conseiller. |
| VII | 1. Beat Jacob von Montenach, banneret.
2. Jost Biderman, banneret. | 3. Hanns Ullrich Pithon, banneret.
4. Jost Wildt, banneret. |
| VIII | 1. Georg Petter von Montenach, chancelier d'Etat.
2. Protasius Altt, secrétaire du Conseil. | 3. Hanns Rudolff Vonderweydt, grand-sautier.
4. Hanns Frantz Reiff, intendant des bâtiments. |
| IX | 1. Johan Schrötter, secrétaire de la Justice urbaine. | 2. Frantz Niclaus von der Weidt, secrétaire de la Justice rurale. |

Les armoiries de la dernière ligne sont presque effacées. Celles de Jean Schrötter étaient d'or au cerf-volant de sable posé en pal. Celles de François-Nicolas von der Weid étaient les mêmes que celles de Jean-Rodolphe von der Weid. (VIII 3.)

Au bas de la planche, se trouve la date de 1648. Or, l'avoyer régnant, François-Pierre König, mourut le 11 décembre 1647, et ce fut le lieutenant d'avoyer, Rodolphe Weck, qui lui succéda immédiatement. Cette planche fut donc exécutée au cours du second semestre 1647, pour être présentée au Conseil, avec l'ouvrage entier, au début de 1648.

4. Bannière de Florence. 10,66/6,5.

D'argent à la fleur de lis épanouie de gueules. Bordure diaprée d'or.

Le F. A.¹ admet erronément que cette bannière aurait été utilisée par l'une des bandes de Campobasso, dans l'armée de Charles-le-Téméraire, et proviendrait ainsi du butin de Bourgogne.

Il s'agit en réalité de l'une des „huit ou neuf belles bannières“ dont Peter Falk annonçait l'envoi à son épouse dans sa lettre du 25 juillet 1512. Elle avait dû être prise, selon le chroniqueur Valerius Anshelm², dans une église ou un arsenal de Milan, lors de l'occupation de cette ville par les Confédérés aussitôt après la bataille de Pavie (15 juin 1512).

Reproductions : F. A. 1890 pl. XV; A. et B. Bruckner, Schweizer Fahnenbuch, pl. 50.

¹ F. A. 1890 pl. XV (article anonyme).

² Valerius Anshelm, Die Berner-Chronik, éd. Berne 1888, vol. III p. 332.

5. Bannière de Milan. 18,33/9,5.

Médaille ronde, au centre duquel est placé saint Ambroise, patron de Milan, en costume sacerdotal, tenant un fouet dans sa main droite et la crosse dans sa main gauche; il est entouré des allégories des vertus cardinales: la Justice, la Force, la Prudence et la Tempérance. Le cadre du médaillon porte la légende suivante: ✠ COMVNITAS * MEDIOLANI, en capitales romaines.

Le médaillon lui-même est entouré de quatre figures représentant probablement les quatre éléments: le feu, la terre, l'eau et le ciel.

Le champ du drapeau est composé d'un semis d'armoiries de Milan (d'argent à la croix de gueules) et de couronnes surmontant la devise *libertas*, en minuscules gothiques.

Le tout est entouré d'une bordure où alternent les armoiries de Milan et la même devise.

Cette bannière date de la République Ambrosienne qui exista depuis la mort du dernier Visconti, Filippo-Maria (13 août 1447), jusqu'à l'avènement de Francesco Sforza (1450)¹.

C'est également l'une des „huit ou neuf belles bannières“ dont Peter Falk annonçait l'envoi à son épouse dans sa lettre du 25 juillet 1512. Elle a donc la même provenance que la précédente.

Reproductions: F. A. 1893 pl. III; Bruckner, pl. 47; G. Castella, *Histoire du Canton de Fribourg*, pl. VIII.

¹ Max de Diesbach, *Drapeau milanais*, dans F. A. 1893 pl. III.

6. Bannière de Milan. 16/8.

Disposition analogue à celle de la bannière précédente. Médaillon rond, au centre duquel est placé saint Ambroise, dans le même costume et avec les mêmes attributs, mais il n'est pas entouré d'allégories. Le cadre du médaillon porte la même légende: ✦ COMVNITAS ✦ MEDIOLANI, en capitales romaines.

Le médaillon est placé au centre d'une croix blanche occupant tout le champ du drapeau. Dans chaque canton est inscrite la devise *libertas*, en minuscules gothiques, surmontée d'une couronne.

Le tout est entouré d'une bordure où alternent les armoiries de Milan et la même devise.

Max de Diesbach¹ croyait que cette planche du *Fahnenbuch* représente l'autre face du drapeau précédent. Nous ne le croyons pas parce que les dimensions des deux bannières ne sont pas les mêmes et que la hampe est placée du même côté.

Cette bannière date également de la République Ambrosienne, et a la même provenance que la précédente.

Reproductions: F. A. 1893, pl. III; Bruckner, pl. 48.

¹ F. A. 1893 pl. III.

7. Bannière de Maximilien Sforza, comte de Pavie. 12/8.

Le champ est parti d'argent à la guivre de sinople ¹, hallissante de gueules, qui est Milan, et d'or à trois aigles de sable ², posées en pal, couronnées d'or, qui est Empire ³. Le tout est entouré d'une bordure à caissons disposés dans l'ordre suivant de droite à gauche, et séparés chacun par un vairé plein: 1. vairé; 2. une couronne de nuages ⁴; 3. un pinceau (scofetta), entouré de la devise *NERITO ET TEMPORE*; 4. une colombe brochant sur un soleil et tenant dans ses pattes la devise *A BON DROIT* ⁵; 5. un mors de cheval (?) surmonté de la devise *CH VERGES NIT* ⁶; 6. une branche de laurier et une palme passées en sautoir dans une couronne ⁷; 7. une housse de poitrail de cheval. Puis, les caissons se répètent dans le même ordre jusqu'au haut de la hampe.

D'après Charles Stajessi ⁹, cette bannière aurait vraisemblablement appartenu à Maximilien Sforza, fils de Ludovic-le-More, que les Confédérés ont installé sur le trône du duché de Milan en 1512.

Ce drapeau a dû faire partie de l'envoi de Peter Falk à son épouse, en 1512, et a la même provenance que les précédents.

Reproductions: F. A. 1896, pl. XVII; Bruckner, p. 194.

¹ Elle devrait être d'azur.

² Les aigles sont monocéphales.

³ Les ducs de Milan portaient écartelé d'argent à la guivre d'azur, et d'or à l'aigle de l'Empire de sable; le fils aîné du duc de Milan était comte de Pavie et portait les armes reproduites sur notre bannière.

⁴ Emblème utilisé par François I^{er} Sforza, duc de Milan.

⁵ Sic, pour *MERITO*. Emblème de François I^{er} Sforza et de Ludovic-le-More.

⁶ Emblème employé déjà par Filippo-Maria Visconti, puis par les Sforza. Voir la planche 19.

⁷ Et non *ICH VERGES NIT*, comme le dit F. A. 1896 pl. XVII. Emblème de Jean-Galeas-Maria Sforza et de Ludovic-le-More.

⁸ Emblème utilisé par Jean-Galeas Visconti et surtout par Galeas-Maria Sforza.

⁹ Bannière des comtes de Pavie, dans F. A. 1896 pl. XVII.

8. Bannière de Pierre de Gingins.

Sur champ de gueules, et soutenu par deux anges portant une étoile en sautoir, un écu écartelé, aux 1^{er} et 4^{me} d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, la queue fourchue, le premier contourné par courtoisie; aux 2^{me} et 3^{me} coupé d'azur au lion issant de gueules, la queue fourchue, le second contourné par courtoisie, et de sable à trois broyes d'argent. Les 2^{me} et 3^{me} écarts sont un peu plus grands que leur hauteur normale. L'écu est timbré d'une couronne d'où sortent des flammes et est surmonté du cri GASPARD.

Ces armoiries ne peuvent être que celles des Gingins, que Crolot a pu mal interpréter, ou dont il n'a pas su distinguer tous les émaux en raison du mauvais état du tissu: écartelé d'argent semé de billettes de sable au lion du même brochant sur le tout, qui est Gingins, et d'azur à trois broyes d'or posées en fasces, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules, qui est Joinville.

Les Gingins étaient l'une des principales familles féodales du Pays de Vaud; fidèles vassaux de la Savoie, ils furent de chauds partisans de Charles-le-Téméraire.

Cette bannière fut certainement celle de Pierre de Gingins, seigneur du Châtelard, tué le 9 juin 1476 en défendant la Tour-de-Peilz contre les Bernois. Peut-être, aussi, cette bannière fut-elle conquise à Morat, le 23 juin suivant, où elle avait pu être portée par les gens de Gingins dans le contingent savoyard, qui combattait avec le Téméraire.

La facture italienne de ce drapeau n'a rien de surprenant étant donnés les rapports constants et étroits qu'entretenait la cour de Savoie avec l'Italie¹. Il faut reconnaître cependant que le cri GASPARD est inconnu dans la famille de Gingins, de même que les anges comme soutiens: ce pouvaient être des attributs personnels.

Reproduction: Bruckner, p. 195.

¹ Félix Hauptmann (lettre du 19 juillet 1910, aux A. E. F. sans cote) et Bruckner admettent que cette enseigne est italienne. Nous n'avons retrouvé aucune armoirie italienne rappelant, même de loin, celles qui figurent sur ce drapeau.

9. Etendard de Louis XII, roi de France et comte de Pavie. 8/17.

La partie inférieure du drapeau est occupée par une vue de Pavie: grand corps de logis en forme de fer à cheval, flanqué de tours sur les ailes et fermé par une courtine crénelée; des arcades s'ouvrent sur la cour intérieure, qui est remplie de soldats vêtus de pourpoints bleus, de chausses rouges et de toques écarlates surmontées de plumes rouges, blanches et bleues; sous chaque arcade est un soldat armé qui paraît garder un personnage assis; dans l'angle gauche, un soldat salue deux hommes vêtus, l'un d'une robe rouge, l'autre d'une robe bleue, et coiffés de bonnets rouges. Cette scène représente probablement un épisode de l'occupation française.

Au centre de la partie supérieure est une statue équestre, le régisole, le personnage vêtu à l'antique, qui est l'emblème de Pavie¹, entouré de saint Sire, à gauche, et de saint Augustin, à droite, patrons protecteurs de la cité, en vêtements épiscopaux. Entre le régisole et saint Sire sont les armes de France, et entre le régisole et saint Augustin, celles de Bretagne.

Sur la flamme supérieure est un écu, plus grand, aux armes de France, entouré du collier de l'ordre de St-Michel, et de l'inscription LV[dovicvs] REX FRA[n] CHOR[vm] CO[m]es P[a]P[ia]. La flamme inférieure est occupée par un écu aux armes de Pavie, avec l'inscription CO[m]es² P[a]P[ia].

Ce drapeau a été conquis par les hommes de Peter Falk, lors de la prise de Pavie, le 15 juin 1512: il correspond exactement à la description donnée dans le rapport du capitaine fribourgeois du 19 juin 1512³. Mais, il ne dut pas faire partie de l'envoi de Falk à son épouse, ce butin ayant été annoncé au Conseil de Fribourg.

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

Reproductions: F. A. 1893 pl. XV; Bruckner, pl. 49.

¹ Cette statue devait représenter Marc-Aurèle ou Antonin-le-Pieux. Elle a dû être transportée de Ravenne à Pavie par Théodoric, roi des Ostrogoths, ou par Charlemagne. Elle fut détruite en 1796 par les révolutionnaires.

Notre peinture est l'une des plus anciennes représentations que l'on ait du régisole.

Voir au sujet de cette statue: Hondius, *Nova et accurata Italiae hodiernae descriptio*, Lugduni Batavorum 1627, p. 321 et 322; Cantù, *Illustrazione del Lombardo Veneto*, Milan 1857, I p. 698 et 699; Brambilla, *Monete di Pavia*, Pavie 1883, p. 478 ss.

² Ou CO[mitatus]?

³ Max de Diesbach, *Drapeau de Pavie*, dans F. A. 1893 pl. XV. Voir l'Introduction.

10. Etendard de Louis XII, roi de France et comte de Pavie. 8/17.

Revers du précédent.

Le champ est entièrement occupé par le régisole, tourné vers la hampe, placé entre les saints Théodore et Epiphane.

La statue est supportée par une colonne à chapiteau très évasé, orné des armes de Pavie et d'un cartouche portant l'inscription VICTORIA. La colonne sort d'un puits hexagonal, plein d'une eau bleu foncé: ce doit être la reproduction du puits miraculeux de la chapelle de Saint-Augustin, à Pavie. De chaque côté de la statue sont des évêques protecteurs de la cité, en vêtements épiscopaux: à gauche, saint Théodore portant sur son bras gauche le château de Pavie et le régisole, et, à droite, saint Epiphane.

Entre la statue et les saints sont les armes de Bretagne et de France. Sur les flammes sont les mêmes écus et inscriptions qu'à l'envers du drapeau.

Reproductions: F. A. 1893 pl. XV; Bruckner pl. 49.

11. Bannière de Venise.

De gueules au lion de saint Marc d'or, couché, tenant le livre des Evangiles fermé. La légende SANCTVS MARCVS EVANGELISTA est répartie sur deux lignes, au-dessus et au-dessous du lion. Le tout est entouré d'une bordure diaprée d'or.

D'après Giovannina Majer ¹, il s'agit d'un étendard de guerre, comme l'indique le livre fermé tenu par le lion. Ce drapeau n'aurait pas été confectionné à Venise: le lion est dans une posture qui n'était pas traditionnelle à Venise, où le lion de saint Marc est toujours passant ².

Il est vraisemblable que ce drapeau a été exécuté hors de Venise, pour quelque bande de condottiere au service de la République de Saint-Marc.

Cette bannière a certainement été prise à Milan et a fait partie de l'envoi de Peter Falk à son épouse en 1512 ³.

Reproductions: A. H. S. 1931 p. 57, fig. 49; Bruckner, pl. 50.

¹ Giovannina Majer, *Tre bandiere veneziane*, dans *Archivio veneto*, 4^{me} série vol. IV p. 255 ss. Paul Aebischer, *Les Drapeaux de Venise du „Fahnenbuch“ de Fribourg*, dans A. H. S. 1931 p. 54 ss., donne un résumé de l'étude de M^{lle} Majer.

² Pour ne citer que quelques exemples authentiquement vénitiens: au Palais des Doges, le lion de Donato Veneziano (1459), dans la Salle première de l'Avogaria; celui de Jacobello del Fiore (1415), dans la Salle Erizzo; celui de Vittore Carpaccio (1515), dans la Salle Grimani; et à la Cà d'Oro, le lion de Giovanni Buonconsiglio (début du XVI^e siècle), sous le portique du 2^{me} étage.

³ Majer, *op. cit.* p. 261, qui étudie aussi comment les bannières vénitiennes représentées dans le Livre des drapeaux sont parvenues à Milan. A. H. S. 1931 p. 58.

12. Bannière de Venise. 11/9.

La forme de cette enseigne est insolite, et semble prouver que la peinture ne représente pas exactement l'original. La place du chef, de l'écu de la famille Gonzague et des 1^{er} et 4^{me} écarts paraît démontrer qu'il s'agirait d'un confanon; par contre les 2^{me} et 3^{me} écarts, ainsi que la devise, sont disposés comme sur une bannière à hampe verticale.

Ecartelé, aux 1^{er} et 4^{me} tiercé en fasce de pourpre, d'argent et de sinople, papelonné renversé d'or; au 2^{me} d'azur chargé d'une tête de pavot perdant ses graines, d'un musc sortant d'un buisson, de deux alliances entrelacées et tenues par deux mains habillées, et d'un pinceau (scofetta); au 3^{me} d'azur chargé d'une tête de pavot perdant ses graines, d'une fleur de safran tigée et feuillée, d'un basilic naissant, et de deux alliances entrelacées et tenues par deux mains habillées. Le tout est abaissé sous un chef de gueules au lion de saint Marc d'or tenant le livre des Evangiles fermé, posé sur une terrasse de sinople se terminant à sénestre par un mont soutenant un château à quatre étages surmonté d'une bannière d'or au lion passant de sable; ce chef est lui-même abaissé sous un autre chef diminué de gueules à la croix d'or. Du corps du lion de saint Marc, et brochant sur le premier chef et les 1^{er} et 2^{me} écarts, une balance soutenant d'écu de la famille Gonzague. Enfin, brochant en barre sur les 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} écarts, la devise AVDACES FORTVNA IVVAT. La bordure est composée de festons portant les motifs suivants: pièce indéterminée, tête de pavot, pinceau, fleur de safran, alliances, pièce indéterminée, etc. dans le même ordre tout autour de la bannière.

M^{lle} Majer voit dans ce drapeau une bannière de guerre, le livre des Evangiles étant fermé. Le lion a une forme anormale (il est très allongé et contourné): il aurait donc été exécuté hors de Venise, vraisemblablement pour Francesco II Gonzague, quatrième marquis de Mantoue, capitaine général des milices de la République de Venise de 1489 à 1497, et chef des armées papales et vénitiennes en 1510¹. Il faut toutefois remarquer que la forme du lion n'a rien de probant: Crolot a pu l'allonger pour les besoins du dessin, et, sur l'autre face de la bannière, il n'était certainement pas contourné.

Joseph-Anton Häfliger² voit plutôt dans ce drapeau une bannière de corporation ou de confrérie des pharmaciens de la ville de Saint-Marc. Il tire ses arguments de la forme, qui n'est pas celle d'une bannière de guerre, et de la présence d'emblèmes pharmaceutiques. Mais, alors, pourquoi l'évangiliaire fermé? et comment expliquer la présence des armoiries Gonzague?

Ce drapeau fit certainement partie de butin envoyé en 1512 par Peter Falk à son épouse.

Reproductions: A. H. S. 1931 p. 59, fig. 50; Bruckner, p. 192.

¹ Majer, *op. cit.* p. 260; A. H. S. 1931 p. 58.

² Joseph-Anton Häfliger, *Heraldik in der Pharmazie*, dans A. H. S. 1931 p. 150.

13. Etendard de Venise.

De gueules au lion de saint Marc d'or, tenant un livre ouvert portant la légende PAX TIBI MARCE/EVANGELISTA MEVS, et posé sur une terrasse de sinople, se terminant, à dextre, contre la hampe, par un mont sur lequel est un château à deux tours, et à sénestre par un buisson de laurier de sinople. Au-dessus du château, dans le champ et entouré de nuages, est placée une Vierge, posée de trois-quarts, tenant l'Enfant Jésus, debout devant elle. Entre les pattes du lion, est placé l'écu de la famille Bragadin, de Venise, entre les initiales A et B. Le tout est entouré d'une bordure componnée.

Il s'agit d'un drapeau officiel de la République de Venise. Le lion a sa forme normale. L'écu est celui d'Antonio Bragadin, podestat et capitaine de Rovigo en 1508 et 1509, qui défendit vaillamment cette forteresse contre les soldats d'Alphonse I^{er} d'Este, duc de Ferrare¹.

Ce drapeau a la même provenance que ceux qui sont reproduits aux planches N^{os} 11 et 12.

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

Reproductions: A. H. S. 1931 p. 55, fig. 48; Bruckner, p. 197.

¹ Majer, op. cit. p. 257; A. H. S. 1931 p. 56.

14. Bannière de lansquenets.

D'or à cinq burelles d'azur, au sautoir de gueules brochant sur le tout.

Il s'agit très vraisemblablement d'un drapeau conquis à Novare en 1513, et non d'une enseigne bourguignonne ¹.

Dans sa chronique ², Rudella donne les dessins ³ de deux bannières analogues, qu'il dit provenir de la campagne de Novare de 1500, mais qui ont certainement été conquises à la bataille de Novare de 1513. La première (fig. 3), d'argent à trois burelles de sinople, au sautoir d'or brochant sur le tout, fut prise par on ne sait qui, et la seconde (fig. 4), burelée de sable et d'or, au sautoir d'or brochant sur le tout, fut apportée à Fribourg par Steffan Wy et Hansi Kolbo.

A l'église des Franciscains de Lucerne ⁴ est représentée une bannière d'or à quatre burelles de sable, au sautoir d'argent brochant sur le tout ⁵.

Des bannières du même genre figurent encore, par exemple, sur le vitrail de Hans Funk, d'après Nicolas Manuel, au Musée historique de Berne ⁶.

Reproduction: Bruckner, Nachträge p. 26.

¹ Comme le croient A. et B. Bruckner, Schweizer Fahnenbuch, Nachträge p. 26. La forme rectangulaire ne nous paraît pas absolument probante.

² Voir l'Introduction. Chronique Rudella N° 63 a p. 139 et 140, N° 63 b p. 312.

³ Fig. 3 et 4.

⁴ Côté gauche, 20^{me} bannière. Josef Gauch, Fahnen erbeutet in den Schweizerkriegen, Lucerne, 1939, pl. 33. Fahnenbuch de Lucerne fol. 27 N°s 36, 37 et 38.

⁵ Gauch, op. cit. l'appelle une bannière française conquise à Novare.

⁶ P. de Vallière, Honneur et Fidélité, 2^{me} éd. pl. IV.

15. Étendard d'un duc de Milan. 7/20.

De gueules au soleil d'or, chargé de trois bagues entrelacées du même, écartelé de vair couché. La bordure est chargée de 29 petits cartouches ronds, portant les initiales, à partir de la hampe et de droite à gauche: VL, MA, SE, AG, DA (ou DX), ML . . ., sans ordre absolu¹. Le tout est entouré de festons traités d'une façon analogue à ceux de la bannière de la planche N° 12.

La facture de cet étendard se rapproche fort de celle des enseignes représentées aux planches N° 16 et 19. L'ordre des initiales n'est pas constant, et l'on ne peut être certain que le peintre les a reproduites exactement². On pourrait avoir la lecture partielle suivante: MAXIMILIANUS (MA) SFORZA (SE pour SF?) DUX (DX et DA) MEDIOLANI (ME).

Cet étendard provient évidemment des guerres d'Italie. S'il est bien de Maximilien Sforza, duc de Milan, il aurait été rapporté de l'expédition de Novare (1513), Maximilien n'ayant pris possession du duché qu'en 1512, après la bataille de Pavie.

Reproduction : Bruckner, p. 197.

² Pour l'ordre des lettres, voir Paul Aebischer, *Les drapeaux de Venise* du „Fahnenbuch“ de Fribourg, dans *A. H. S.* 1931 p. 60 note-2.

¹ Preuve en est que, dans cette liste, nous trouvons tantôt DA, tantôt DX.

16. Etendard de Jean-Galéas Sforza, duc de Milan. 11/20.

Coupé, au 1^{er} d'argent semé de flammes, au faucon dans un nimbe, adextré d'un soleil, le tout d'or, et entouré de six oiseaux volant d'or et d'argent, au 2^{me} de gueules semé de flammes d'or, à l'étang d'azur où nage un cygne d'or, et entouré, comme au 1^{er}, de six oiseaux volant d'or et d'argent. La bordure est chargée de 26 petits cartouches ronds, portant les initiales, à partir de la hampe, et de gauche à droite¹: IO, GZ, DX, MI, ST . . ., etc., soit IOANNES (IO) GALEAZZO (GZ) DUX (DX) MEDIOLANI (MI) STRENUISSIMUS (ST).

Cet étendard provient de l'expédition de Pavie (1512) et a été vraisemblablement emporté d'un arsenal de Milan, comme les bannières représentées aux planches N^{os} 4, 5, 6 et 7.

Reproduction : Bruckner, p. 196.

¹ Pour l'ordre des lettres, voir Aebischer, op. cit.

17. Bannière de lansquenets.

Ce drapeau est identique à celui de la planche N° 14, mais les dimensions en sont un peu plus petites¹.

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

¹ Voir la légende de la planche N° 14.

18. Bannière française (?).

Fascé d'argent et d'azur.

Il est très difficile d'identifier ce drapeau, car le fascé fut utilisé dans toutes les armées et pendant tout le XVI^e siècle. On pourrait le rapprocher de certaines bannières du Fahnenbuch de Glaris¹ — provenant de Marignan — et du Fahnenbuch de Lucerne² — provenant de Dreux!

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

¹ Fahnenbuch de Glaris, fol. 29. Glarner Fahnenbuch, éd. 1928, pl. XIX N^o 33.

² Fahnenbuch de Lucerne, fol. 30 N^o 43. Eglise des Franciscains de Lucerne, côté droit, 19^{me} bannière. Gauch, op. cit. pl. 36.

19. Etendard de Maximilien Sforza, comte de Pavie. 11/22.

De pourpre semé de flammes d'or, au soleil du même, une colombe d'argent brochant sur le tout et tenant entre ses pattes la devise A BON DROIT, en capitales romaines.

Il ne s'agit pas d'une enseigne bourguignonne, comme le croyait Max de Diesbach¹, mais bien d'un drapeau italien². La colombe, tenant cette devise, est en effet un emblème des familles Visconti et Sforza, représenté exactement de la même façon sur la bordure de la bannière de la planche N° 7.

La facture de l'étendard étant la même que celle de la bannière de Maximilien Sforza, on peut l'attribuer, sans grand risque d'erreur, à ce seigneur italien.

Comme cet étendard n'a pu être pris par les Fribourgeois après que Maximilien Sforza eut été installé sur le trône du duché de Milan, il faut admettre qu'il lui a appartenu, comme la bannière de la planche N° 7, alors qu'il n'était encore que comte de Pavie. Ce drapeau a certainement été pris à Milan et rapporté en 1512 de la campagne de Pavie.

Reproductions : F. A. 1890 pl. IV; Bruckner, p. 196.

¹ F. A. 1890 pl. IV.

² F. A. 1896 pl. XVII.

20. Cornette d'escadre bourguignonne. 4/15.

Coupé d'azur et de gueules, à deux écots en sautoir entrelacés d'un briquet, à la devise „Je l'ay emprins“ en minuscules gothiques, brochant sur le tout, les mots alternant avec des roses et des briquets.

Le Musée historique de Berne possède deux cornettes identiques (sauf que le champ est de sinople et qu'il y manque le briquet de la pointe), toutes deux de 47/218 cm, et deux banderoles de 30/107 cm, ainsi que quelques fragments de broderies¹.

Au Musée historique de St-Gall se trouvent des cornettes, banderoles et guidons analogues².

Le Fahnenbuch de Glaris reproduit une banderole ayant les émaux de Berne, mais la broderie de Fribourg³.

Cette cornette provient évidemment de la campagne de Bourgogne. Mais, il n'est pas possible de déterminer à quelle compagnie d'ordonnance elle appartenait, car les couleurs azur et gueules ne sont pas mentionnées dans les Mémoires de Philippe de Commines. Vraisemblablement, de nouvelles compagnies ont été créées après 1474. D'autre part, notre drapeau est incomplet: il y manque, près de la hampe, l'image du saint tutélaire de la compagnie⁴.

Reproductions: F. A. 1903 pl. XX; Bruckner, p. 105.

¹ Musée historique de Berne, Inventaire N° 16.

² Paul Martin, St. Galler Fahnenbuch p. 80 à 83, spécialement le guidon de la pl. XIV qui est aussi coupé d'azur et de gueules.

³ Fahnenbuch de Glaris fol. 13. Glarner Fahnenbuch, éd. 1928, pl. XVI N° 21.

⁴ Martin, op. cit. p. 74 et note 266. Bruckner (Nachträge p. 26) admet qu'il s'agit d'une banderole, et non d'une cornette: nous ne le croyons pas parce que les dimensions de cette enseigne sont trop grandes.

21. Etendard bourguignon. 4/15.

D'argent à la fasce d'azur, semé de rameaux de laurier d'or, et, brochant sur le tout, près de la hampe, un tronc arraché et feuillu, lié par un cordon aux lettres I et G, le tout d'or¹. Il semble, par le revers en partie visible, que le tronc et les lettres étaient répétés deux fois.

Des lettres sont assez souvent brodées sur des enseignes bourguignonnes, par exemple sur une bannière de l'arsenal de Soleure, prise à Grandson².

L'inventaire de Charles-le-Téméraire de 1467 mentionne sous N° 2622: „une esguiere ou a dedens six gobeletz, trois salieres, six cullers neslees, et en plusieurs lieux de ladite esguiere a ung I et un G entrelachez d'une serviette“³. Nous ignorons la signification de ces initiales.

Cet étendard provient évidemment du butin de Bourgogne, vraisemblablement de Grandson (1476).

Reproduction : Bruckner, p. 104.

¹ Les lettres I et G sont contournées: l'autre face du drapeau devait les présenter normalement.

² Reproduite dans J. J. Amiet, *Die Burgunderfahnen des Solothurner Zeughauses*, Soleure 1868, planche, litt. g.

³ Victor Gay, *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, Paris, 1887, II p. 346, et communication de M. Paul Martin, conservateur-adjoint du Musée de la ville de Strasbourg, par M. le prof. Héribert Reiners, à Fribourg.

22. Étendard bourguignon. 4/15.

De gueules à trois touffes de jonc.

Par sa facture et la disposition des figures, cette enseigne se rapproche fort des drapeaux des planches N^{os} 20 et 21, qui sont certainement bourguignons.

Cet étendard provient donc du butin de Bourgogne, sans qu'il soit possible de l'identifier.

23. Etendard bourguignon. 4/15.

Chevronné couché de gueules, d'or et d'azur ¹.

Cette enseigne, indéterminée, provient du butin de Bourgogne, probablement de Grandson (1476).

Reproduction : Bruckner, p. 104.

¹ Peut-être de sinople?

24. Bannière d'Antoine, bâtard de Bourgogne.

Armes de Philippe-le-Bon, contournées, brisées de la barre de bâtardise de gueules¹. Antoine, bâtard de Bourgogne, était fils de Philippe-le-Bon, donc frère de Charles-le-Téméraire. A Grandson, Morat et Nancy, il commanda des divisions bourguignonnes.

Cette bannière provient des guerres de Bourgogne, sans qu'il soit possible de déterminer où elle a été conquise: elle faisait probablement partie du butin de Grandson (1476).

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

Reproductions: F. A. 1903 p. 3 du texte de la pl. XX; Bruckner, p. 98.

¹ Le Musée historique de Berne possède (Inventaire N° 118) une copie sur lin d'un drapeau identique (110/74,5 cm) (Bruckner, p. 163 du Catalogue, N° 1040). Ce drapeau, cité par Stajessi (F. A. 1903 pl. XX), n'est pas mentionné par Jacob Stammer dans *Der Paramentenschatz im historischen Museum zu Bern*, Berne 1895.

25. Etendard italien.

D'argent semé de flammes d'or, chargé vers la hampe d'un cartouche rond représentant un rocher au naturel mouvant d'une mer d'azur. Le cartouche est entouré de la devise TAMEN VIVET, répétée deux fois.

Cet étendard, indéterminé, est certainement italien¹, et provient probablement de Pavie (1512).

Reproduction : Bruckner p. 198.

¹ Bruckner (Nachträge p. 26) admet qu'il s'agit d'une enseigne bourguignonne; nous ne le croyons pas en raison de la facture nettement italienne du drapeau.

26. Pennon savoyard.

D'argent, chargé deux fois des lettres gothiques A d'or et Y de gueules, réunies par un lacs d'amour de sable.

Les initiales A et Y sont celles d'Amédée IX, duc de Savoie († 1472) et de son épouse, Yolande de Valois († 1478)¹.

Assumant la régence du duché pendant la minorité du jeune duc Philibert, Yolande, sollicitée et par Louis XI, son beau-frère, et par Charles-le-Téméraire, finit par suivre les avis malheureux du duc de Bourgogne. Après la défaite de Grandson, la duchesse assista au camp de Lausanne et envoya des contingents qui se joignirent aux troupes bourguignonnes, pour se faire battre à Morat.

On doit donc admettre que ce pennon provient du butin de Morat.

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

¹ Communication de M. Paul Martin, conservateur-adjoint du Musée de la ville de Strasbourg, par M. le prof. Hétibert Reiners, à Fribourg.

27. Pennon français (?).

D'azur au chevron de gueules.

D'après Stajessi¹, ce drapeau serait bourguignon, car, dit-il, le chevron est une pièce héraldique fréquente sur les bannières de Bourgogne. A vrai dire, le seul chevron que nous connaissons sur une enseigne bourguignonne est celui de l'étendard de la planche N° 23 de notre Livre des drapeaux, et encore est-ce un chevronné! Aucun drapeau de Bourgogne conservé dans nos musées ou représenté dans les chroniques illustrées ne contient cette pièce héraldique.

Ce drapeau paraît bien plutôt être la petite bannière prise à la bataille de Dreux, le 19 décembre 1562, par Hans de Praroman qui, pour cet exploit, reçut du Conseil une récompense de 40 livres en 1568².

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

¹ F. A. 1903 pl. XX. Bruckner (Nachträge p. 26) est du même avis.

² A. E. F. Compte des trésoriers N° 332 fol. 32 r°.

28. Bannière de l'abbaye de Murbach.

D'argent au lévrier de sable, armé, lampassé et vilené de gueules et colleté d'argent, à la bordure de gueules.

Lors de la campagne du Sundgau, en 1468, Fribourg envoya une petite troupe sous le commandement de Peterman Velg; Henslin Fürer portait le „fendlin“¹.

Les Bernois et les Soleurois emportèrent d'assaut le château de Hirzenstein² et y conquièrent une bannière de l'abbaye de Murbach, „die was wiss und darin ein swarzer wind, die schankt man denen von Friburg von sunder lieb wegen, die fûrtents ouch mit inen heim“³. Les armoiries de l'abbaye de Murbach sont effectivement d'argent au chien de sable⁴: il s'agit donc bien de la bannière représentée par cette planche⁵, conquise par les Bernois et Soleurois et donnée aux Fribourgeois.

Reproduction: Bruckner, p. 61.

¹ Hans Fries, *Chronik* éd. Berne 1901 (Schilling, éd. Berne 1897—1901 vol. II p. 391 ss.) p. 395.

² Diebold Schilling, *Die Berner Chronik*, éd. Berne 1897—1901 vol. I p. 25: Hirzstein.

³ Schilling, l. cit. Tschachtlan relate le même fait, et décrit la bannière comme suit: „ein wisse paner mit einen swarzen wind . . . die paner kam gan Friburg in Öchtland“ (Tschachtlan, *Berner Chronik*, éd. 1933 pl. 229). Sur cette expédition et ses conséquences pour l'abbaye de Murbach, voir A. Gatrio, *Die Abtei Murbach in Elsass*, Strasbourg 1895, vol. II p. 62.

⁴ Lienhart Otte von Watweiler dit: „Die stift Mûrbach hat einen schwarzen hund, der hat irer viel gebissen“. Gatrio, op. cit. page de titre.

⁵ L'abbé de Murbach était alors Barthélemy d'Andlau, qui fut à la tête de l'abbaye de 1447 à 1476. Gatrio, op. cit. vol. II p. 3 à 66.

29. Chaperon bourguignon.

D'azur au soleil mouvant de la hampe, chargé d'un briquet, une fleur de lis en pointe, le tout d'or.

Rudella reproduit¹ et décrit² une bannière prise à Novare par Hans Heyd (d'azur au soleil d'or): Stajessi³ admet que Crolot, en raison du mauvais état de ce drapeau aurait pris le soleil pour un briquet entouré de ses flammes, et qu'il s'agit ici, en réalité, d'un pennon italien.

Cette identification est inadmissible. En effet, rien ne prouve que la pièce représentée était dans un état de délabrement tel qu'on n'ait pu en distinguer les figures. D'autre part, le drapeau conquis par Heyd est une bannière carrée ou rectangulaire, alors que l'enseigne reproduite a une forme elliptique très caractéristique, et insolite pour un drapeau.

Schilling, dans sa chronique officielle de Berne, reproduit plusieurs enseignes bourguignonnes de ce genre⁴, mais toujours de forme carrée, rectangulaire ou triangulaire. Le cheval qui galope au premier plan de la bataille de Morat⁵ porte une housse de croupe d'azur au briquet d'or.

L'origine de cette pièce est certainement bourguignonne, et il semble bien, d'après sa forme, qu'il s'agit d'un chaperon de pluvial que les Fribourgeois ont monté sur une hampe pour pouvoir le suspendre à Saint-Nicolas.

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

Reproduction : Bruckner, p. 106.

¹ Introduction, fig. 1.

² Chronique Rudella N° 63 a p. 139 et N° 63 b p. 310.

³ F. A. 1903 pl. XX. Bruckner (p. 106) tient cette pièce pour une enseigne bourguignonne, mais il paraît en douter à la p. 26 de ses Nachträge.

⁴ Par exemple, vol. III fol. 279 et 375.

⁵ Vol. III fol. 375.

30. Etendard français (?).

D'azur à trois fascés d'or.

Ce drapeau a la même composition que celui de la planche N° 18: voir la légende de cette planche.

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

31. Banderole bourguignonne (fragment).

De gueules au chiffre *iii* (ou à trois *c* gothiques minuscules?), vers la hampe, adextré de deux écots passés en sautoir, le tout d'or.

La croix de saint André alaisée, formée souvent de deux écots, est l'une des pièces les plus fréquentes sur les drapeaux de Charles-le-Téméraire.

Cette planche du Livre des drapeaux ne peut représenter qu'un fragment de banderole ou de cornette d'escadre d'une compagnie ayant le rouge comme couleur distinctive, probablement de la 4^{me} compagnie¹. S'il s'agit du chiffre *III*, nous nous trouvons en présence d'un fragment de banderole de la troisième chambre (escouade) d'une escadre indéterminée; s'il s'agit de trois *C*, c'est une cornette de la 3^{me} escadre². Crolot aura entouré ce fragment d'une frange, dont il aura peut-être retrouvé des restes sur les longs côtés, pour en faire un drapeau complet.

Cette pièce provient donc du butin de Bourgogne.

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

Reproduction: Bruckner, p. 105.

¹ Voir les règlements d'organisation militaire de Charles-le-Téméraire dans Martin, op. cit. p. 74 ss. et les notes.

² Bruckner (Nachträge p. 27) admet qu'il s'agit d'un fragment de cornette d'escadre.

32. Etendard italien.

De gueules au soleil d'or, adextré d'un B du même.

Par sa facture, ce drapeau paraît être italien¹, mais nous n'avons trouvé aucune précision à son sujet. Il provient vraisemblablement de Pavie (1512).

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

Reproduction : Bruckner, p. 198.

¹ Et non bourguignon, comme semble l'admettre Bruckner (Nachträge p. 27).

33. Pennon bourguignon.

Coupé d'azur et de gueules, à deux croix de saint André, alaisées, de l'un dans l'autre.

Les croix de saint André indiquent que cette pièce est d'origine bourguignonne. Elle se rapproche, par sa facture, des pennons représentés aux fol. 25 et 26 du Fahnenbuch de Glaris¹ et des pennons reproduits dans le Fahnenbuch de Soleure², et qui proviennent certainement d'Héricourt (13 novembre 1474).

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

Reproduction : Bruckner, p. 65.

¹ Glarner Fahnenbuch, éd. 1928, pl. XII Nos 12 et 13.

² Amiet, op. cit. p. 13.

34. Cotte de héraut de Louis de Chalon.

Ecartelé de gueules à la bande d'or, qui est Chalon, et d'or au cor de chasse de sable¹, qui est Orange; en cœur, d'or équipolé de quatre points de sable², qui est Genevois.

Les armoiries occupent le champ entier de la cotte; elles sont également reproduites sur les manches, dont la moitié seule est visible.

Ces armes sont celles de Louis de Chalon, seigneur de Châtelguyon³, chevalier de la Toison d'Or, né vers 1448, tué à la bataille de Grandson au moment où il allait s'emparer de la bannière de Schwyz⁴.

Louis de Chalon était fils de Louis I^{er} de Chalon-Arlay (né vers 1390, † 1463), prince d'Orange, seigneur de Grandson, Orbe, Echallens, Bottens, Montagny-le-Corbe et Belmont, et d'Eléonore d'Armagnac. La famille de Chalon était l'une des plus puissantes du Pays de Vaud et de la Bourgogne. Jean III de Chalon, père de Louis I^{er}, avait épousé Marie de Beaux qui lui avait apporté la principauté d'Orange et des prétentions sur le comté de Genevois, du chef de sa mère Jeanne de Genevois; c'est ce qui explique la présence des armoiries des comtes de Genevois en cœur de la cotte⁵.

Cette cotte est vraisemblablement la robe „brodae d'or“ trouvée à Grandson dans un coffre et apportée à Fribourg par Pierre Bergo, de Treyvaux⁶.

Ce vêtement fut utilisé comme chasuble par le clergé de Saint-Nicolas. De ce fait, il s'usa rapidement, et, en 1770 déjà, il avait disparu⁷.

Le Fahnenbuch de Soleure⁸ contient une représentation de la bannière de Louis de Chalon; l'écu en cœur manque. Diebold Schilling, dans sa chronique officielle de Berne, donne à plusieurs reprises des bannières ou des étendards de Louis de Chalon, une fois avec un écu en cœur, blanc⁹.

Dans le Livre des drapeaux, cette planche est reliée à l'envers.

Reproduction : Calendrier héraldique vaudois 1912¹⁰.

¹ Le cor devrait être d'azur.

² Les quatre points devraient être d'azur.

³ Herr zu Tschettegion, dit Diebold Schilling dans sa chronique de Berne.

⁴ Amiet, op. cit. p. 24. Eduard v. Rodt, *Historische Altertümer der Schweiz*, Berne 1889, p. 9.

⁵ Sur les possessions de la famille de Chalon dans le Pays de Vaud, voir M. F. de Gingins-la-Sarra, *Recherches historiques*, dans M. D. R. 1^{re} série vol. XIV p. 179 ss., et Frédéric Barbey, *Louis de Chalon*, dans M. D. R. 2^{me} série vol. XIII, spécialement p. 86 ss. pour ce qui concerne les prétentions sur le comté de Genevois.

⁶ A. S. H. F. vol. V p. 292.

⁷ Chronique fribourgeoise, Mns aux Archives de l'Evêché, à Fribourg, fol. 22 du cahier intercalé au fol. 190 de la Chronique. A. H. S. 1904 p. 45.

⁸ Planche IV N° 18. Cette bannière est reproduite dans le Calendrier héraldique vaudois 1916.

⁹ Le Fahnenbuch de Lucerne (fol. 7 N° 13) et la fresque de l'église des Franciscains, à Lucerne (côté droit, 8^{me} bannière) attribuent à Louis de Chalon une bannière de gueules au sautoir écoté d'argent, accompagné de quatre briquets d'or (Gauch, op. cit. pl. 11): c'est-là, en réalité, une bannière impériale conquise pendant la guerre de Souabe, et non pas un drapeau de Louis de Chalon.

¹⁰ Dans cette reproduction, les émaux exacts du cor et des points ont été rétablis.

35. Cotte de héraut de Louis de Chalon.

Armes de Chalon, contournées.

Revers du tabard représenté à la planche précédente, comme le démontre la différence de l'encolure.

Reproduction : v. Rodt, op. cit. pl. 9, N° IV.

36. Chape bourguignonne.

De toutes les pièces de butin reproduites dans le Livre des drapeaux, seules subsistent encore les trois chapes de Bourgogne des planches N^{os} 36, 37 et 38.

Elles ont fait l'objet d'une étude approfondie de M. Henri Naef dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie*¹, et nous ne pouvons que reprendre ses conclusions.

Elles furent confectionnées pour Charles-le-Téméraire, et non pour son père, et proviennent certainement du butin de Morat, comme le démontre l'inventaire de Saint-Nicolas, établi en juillet 1499²: „Item tres cappas cum scuto Karoli duci[s] Burgundorum que fuerunt conquiste ante Muretum“.

Ces chapes sont une chapelle de deuil de l'Ordre de la Toison d'or, emportée à Morat par le Téméraire pour rendre dignement les derniers honneurs aux chevaliers dont on prévoyait une tragique hécatombe. Dès qu'elles furent à Fribourg, et très probablement dès Noël 1476, elles furent portées par le clergé de Saint-Nicolas aux processions commémoratives de Grandson (dimanche qui suit le 1^{er} mars), de Morat (dimanche qui suit le 21 juin) et de Villmergen (deuxième dimanche de février), cérémonies qui furent supprimées à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle³.

Ces chapes entrèrent au Musée d'art et d'histoire de Fribourg vers 1879, et sont exposées au château de Gruyères depuis le 25 juillet 1941⁴.

Malgré tous les soins du clergé de Saint-Nicolas, les chapes de Bourgogne durent subir deux restaurations. Au cours de second semestre 1584, le trésorier d'Etat Marti Gottrouw paya à Gebhart Hassler, brodeur sur soie de Bruxelles, la somme de 50 écus à 25 batz de Constance, soit 300 livres, pour avoir réparé et complété les chormental zu sant Niclausen, mit den burgundischen wapen⁵. En outre, on donna 6 livres au tailleur qui aida Hassler dans son travail. Si l'on s'en rapporte à l'examen archéologique des chapes, on doit reconnaître que cette restauration a été admirablement faite, sans modification appréciable de l'aspect antérieur⁶.

Une seconde réparation fut exécutée en 1904/05 par M^{me} Barbara Meili, de Zurich, et ses filles, et coûta 1064.15 francs. Ce fut seulement un travail de nettoyage et de consolidation⁷.

* * *

Sur la chape reproduite à la planche N^o 36 sont brodés trois écus:

1^o Au centre, Artois: de France au lambel de gueules à trois pendants, chargés chacun de trois châteaux d'or.

Au-dessous:

2^o A gauche, Autriche: de gueules à la fasce d'argent;

3^o A droite, Bourgogne ancien; bandé d'or et d'azur de 6 pièces, à la bordure d'or⁸.

Ces trois armoiries s'expliquent facilement. Le duc Charles était comte d'Artois. Les armes d'Autriche rappellent le landgraviat d'Alsace, terre acquise par le grand duc d'Occident au traité de Saint-Omer, le 9 mai 1469, et celles de Bourgogne ancien, la première maison de Bourgogne, à laquelle appartenait la grand'mère de Philippe-le-Hardi.

Les trois écus sont soutenus par un briquet et son silex. La chape est semée de flammes d'or.

L'original a un diamètre de 2,90 m et une hauteur de 1,455 m. Il est de velours noir et les broderies sont de velours, de brocart et de fils d'or.

Reproductions: 1^o. de la planche du Livre des drapeaux, v. Rodt, op. cit. pl. 9, N^o I; 2^o de la chape originale: *Revue suisse d'art et d'archéologie* 1942, pl. 19 et pl. 21, fig. 6.

¹ Henri Naef, Un trophée fribourgeois: les chapes aux armes de Charles-le-Téméraire, dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie* 1942 p. 28.

² A. E. F. Geistliche Sachen N^o 63.

³ Fuchs-Raemy, p. 364 et 365, notes 3 et 4.

⁴ A l'inventaire du Musée, elles portaient primitivement toutes trois le N^o 394 (L. Grangier, Catalogue du Musée cantonal de Fribourg 1882 p. 67). La chape représentée à la planche N^o 36 du Livre des drapeaux porte actuellement la cote N^o 6725.

⁵ A. E. F. Compte des trésoriers N^o 364.

⁶ Naef, op. cit. p. 34 et 45.

⁷ Naef, op. cit. p. 42.

⁸ La bordure devrait être de gueules: du reste, elle l'est sur la chape originale.

37. Chape bourguignonne.

Fonds noir, semé de flammes d'or. Au centre, un briquet et son silex, surmontés de trois écus :

Au centre, Artois, comme sur la chape précédente;

Au-dessous et de chaque côté, Bourgogne ancien.

La chape originale est au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, exposée au château de Gruyères¹. Elle a un diamètre de 2,90 m et une hauteur de 1,45 m. Le velours est assez bien conservé aux deux ailes; un grand empiècement de velours noir, aux épaules, moins ancien, paraît provenir de la réparation de 1584. Les broderies sont de velours, de brocart, de satin et de fils d'or.

Reproductions : 1^o de la planche du Livre des drapeaux: v. Rodt, op. cit. pl. 9, N^o III et F. A. 1890 pl. X;

2^o de la chape originale: Revue suisse d'art et d'archéologie 1942 pl. 18 et pl. 21, fig. 5.

¹ Elle porte à l'inventaire la cote N^o 6724.

38. Chape bourguignonne.

Cette chape est incontestablement la plus riche des trois : le fonds noir est également semé de flammes d'or, mais jaillissant de trois briquets et silex.

L'écu central, beaucoup plus grand que sur les autres chapes, est aux armes de Charles-le-Téméraire.

Au-dessous de celui-ci, se trouvent les écus :

1° A gauche, Zélande : coupé d'or au lion issant de gueules, contourné par courtoisie, et de gueules à deux fasces ondulées d'argent.

2° A droite, Franche-Comté : d'azur semé de billettes d'or, au lion couronné du même, brochant sur le tout.

Charles-le-Téméraire était, en effet, comte de Zélande et de Franche-Comté.

La chape originale, comme les deux autres, est au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, exposée au château de Gruyères¹. Elle a un diamètre de 3 m et une hauteur de 1,45 m.

Le velours en est particulièrement usé aux épaules. Les broderies sont de velours, de brocart, de satin et de fils d'or et d'argent, et paraissent avoir été assez fortement restaurées en 1584.

Reproductions : 1° de la planche du Livre des drapeaux : v. Rodt, op. cit. pl. 9, N° II ; 2° de la chape originale : Revue suisse d'art et d'archéologie 1942, pl. 17, 20 et 22.

¹ Elle porte à l'inventaire la cote N° 6726.

39. Tenture armoriée. 8/15.

Tenture aux armes de Philippe-le-Bon ou de Charles-le-Téméraire, répétées deux fois.

Il semble que Crolot n'a pas su reproduire les partitions héraldiques. En effet, pour la première armoirie, le 2^{me} écart ne contient que Bourgogne ancien, alors qu'il devrait être parti Bourgogne ancien et Brabant. Dans la seconde armoirie, le 1^{er} écart est parti Brabant et Bourgogne moderne, alors qu'il devrait être Bourgogne moderne plein (le peintre a déplacé Brabant de la première dans la seconde armoirie); le 3^{me} écart ne contient que Bourgogne ancien, alors qu'il devrait être parti Bourgogne ancien et Limbourg.

Les deuxième et quatrième écarts de la seconde armoirie manquent.

Il n'est pas possible de déterminer si cette tenture a été commandée par Charles-le-Téméraire ou par son père. Elle fut en tout cas utilisée par le duc Charles et conquise lors de la campagne de Bourgogne, probablement à Grandson (1476)¹.

D'après Olivier de la Marche, la salle d'audience du Téméraire était complètement tendue de tapisseries à ses armes². Il est vraisemblable que cette planche du Livre des drapeaux reproduit l'une de ces tentures.

Le Musée historique de Berne possède deux tapisseries semblables, l'une de 2/8,22 m (reproduisant les armoiries trois fois), et l'autre de 2/1,20 m³. Une tenture du même genre est conservée au Musée de Thoune.

¹ Cette tenture et celle qui est représentée à la planche suivante peuvent être celle que rapporta Jehan Salo et celle pour laquelle Jacob Arsent donna 50 gulden et 25 florins. A. S. H. F. vol. V p. 309 et 315.

² Etat de la Maison de Charles de Bourgogne, dans Petitot, Collection des Mémoires X p. 482, cité par Stammler, op. cit. p. 81.

³ Musée historique de Berne, Inv. N° 15.

40. Tenture armoriée. 8/16.

Tenture aux armes de Philippe-le-Bon ou de Charles-le-Téméraire, analogue à la précédente.

La disposition des quartiers des armoiries paraît démontrer que cette tapisserie n'est autre que la partie droite de la tenture de la planche précédente. Cependant, le tiers droit semble formé de morceaux ajoutés sans ordre à la tenture primitive: restauration maladroite ou essai malheureux de reconstitution?

Si l'on ajoute les deux tentures des planches N^{os} 39 et 40, on obtient une longueur totale de 31 unités, soit de 8 m environ, longueur de la grande tapisserie du Musée historique de Berne.

Cette tenture a évidemment la même provenance que la précédente.

41 et 42. Tenture „fine verdure“.

Cette tapisserie fut coupée en son milieu, dans le sens horizontal, pour en faire deux longues tentures, vraisemblablement destinées à orner le chœur de la collégiale de Saint-Nicolas. La planche N^o 41 représente la partie inférieure et la planche N^o 42, la partie supérieure. Les dimensions de chacune d'elles sont 7/22, soit au total 14/22.

Elle représente, au centre, les armoiries de Philippe-le-Bon, père de Charles-le-Téméraire, timbrées d'un casque d'or et d'une fleur de lis comme cimier, et entourées du collier de la Toison d'or.

Le champ de la tapisserie, bleu foncé, est chargé d'un semis de touffes de fleurs: iris, violettes, muguets, marguerites. Aux quatre angles se trouve un briquet, et entre chaque briquet sont placés deux e gothiques minuscules, liés par un cordon.

Cette tapisserie provient indiscutablement du butin de Bourgogne. Elle fut vraisemblablement achetée à Lucerne par le capitaine fribourgeois Petermann de Faucigny, qui la revendit, en 1477, à la fabrique de Saint-Nicolas pour le prix de 24 livres¹. Mais, nous ne savons si elle provient de Grandson ou de Morat.

Philippe-le-Bon fit tisser de nombreuses tapisseries en Flandre. Il commanda notamment „huypt pièces de tapisserie de verdure“ à Jehan le Hase, de Bruxelles, dont la description, donnée par le trésorier du duc, correspond exactement à notre tenture².

Le Musée historique de Berne (Inv. N^o 14) possède une tenture identique de 3,06/6,87 m. Il est intéressant de comparer cette pièce authentique avec la peinture de Crolot. A Berne, le fonds de la tapisserie est noir, et non bleu: c'est la couleur qui a foncé avec le temps. Crolot a fidèlement reproduit les armoiries, les briquets et les couples de e. Par contre il a quelque peu simplifié la „verdure“: ses touffes de fleurs sont moins nombreuses, mais plus grandes. La tenture de Berne est un peu plus longue que celle de Fribourg: il manque à celle-ci trois rangées verticales de bouquets, de chaque côté. Par contre, la tapisserie de Berne a été coupée immédiatement au-dessous de la Toison d'or, de sorte qu'il y manque les deux briquets et le couple de e inférieurs.

Enfin, si l'on compare les dimensions de la tenture de Berne et l'échelle de celle de Fribourg, tout en tenant compte des parties coupées de l'une et de l'autre, on arrive à la conclusion que chaque division de l'échelle de Crolot correspond à 25 centimètres environ.

Reproductions: 1^o de la partie centrale de la tenture: v. Rodt, op. cit. pl. 2, N^o I; 2^o de la planche N^o 41: F. A. 1891 pl. XI; Castilla, op. cit. pl. VII; 3^o des armoiries de la tenture du Musée historique de Berne: Stammler, Der Paramentenschatz p. 80.

¹ J.-D. Blavignac, Comptes de dépenses de la construction du clocher de Saint-Nicolas à Fribourg, en Suisse, Paris 1858, p. 105.

² J. Stammler, Katholische schw. Blaetter, Lucerne 1889, p. 89, 211 et 308. Du même, Der Paramentenschatz im historischen Museum zu Bern, Berne 1895, p. 79. F. A. 1891 pl. X.

42. Tenture „fine verdure“.

Partie supérieure. Voir la légende de la planche précédente.

Reproduction : F. A. 1891 pl. X.